



# **SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DES FORMATIONS SUPÉRIEURS, ET DE LA RECHERCHE DE LA RÉUNION (SEFORRE)**

Présenté par Monsieur Didier ROBERT  
Président du Conseil Régional



-----

## ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

-----

RÉUNION DU 16/06/2017

-----

RAPPORT/ DIRED /N° 104079

**OBJET : SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DES  
FORMATIONS SUPERIEURS, ET DE LA RECHERCHE DE LA REUNION  
(SEFORRE)**

L'objet du présent rapport est de vous soumettre le Schéma régional de l'Enseignement et des FORMations supérieures, et de la REcherche de La Réunion (SEFORRE).

## **I – RAPPEL DU CONTEXTE**

La loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a prévu l'élaboration d'une stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES) devant définir les objectifs nationaux engageant l'avenir à l'horizon des dix prochaines années et les moyens de les atteindre.

À l'échelon local, la loi susmentionnée a inscrit à l'article L. 214-2 du code de l'éducation l'exercice d'élaboration d'un schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

L'élaboration de ce schéma est confié aux régions, en concertation avec les collectivités territoriales et leurs groupements compétents et en cohérence avec la StraNES. Il vise à définir les orientations partagées entre la Région et les autres collectivités ainsi que les priorités d'intervention en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a conforté et renforcé le rôle de la Région (article L. 1111-9 du code général des collectivités territoriales), en lui conférant un rôle de chef de file de l'intervention des collectivités territoriales en matière de soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation.

Par ailleurs, les orientations de ce schéma régional doivent être prises en compte par les autres schémas établis par la Région en matière de formation (Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles – CPRDFOP) et d'innovation et de développement économique (Schéma Régional de Développement Economique, d'Internationalisation et d'Innovation - SRDEII).

À La Réunion, eu égard à la taille du territoire, la collectivité a fait le choix d'élargir ce schéma à la formation supérieure, de manière, d'une part, à mieux pouvoir l'articuler avec l'enseignement supérieur, et, d'autre part, à prendre en considération la taille limitée de l'écosystème de formation et de recherche.

Afin de l'accompagner dans l'élaboration du Schéma régional de l'Enseignement et des FORMations supérieures, et de la REcherche de la Réunion (SEFORRE), le bureau d'études, Cabinet Strasbourg Conseil, a été mandaté par la collectivité.

Lancé en 2016, le SEFORRE devait intégrer trois axes stratégiques dans son élaboration :

- l'amélioration de l'agilité territoriale et de la capacité de rebond du territoire en renforçant les talents, les capacités humaines, l'ambition des étudiants ;
- le Hub de la connaissance et de la recherche scientifique dans l'océan Indien ;
- l'amélioration de l'insertion professionnelle en renforçant les liens entre enseignement supérieur / recherche / économie.

L'objectif du SEFORRE est en effet de répondre aux enjeux identifiés suivants :

- l'amélioration de la carte de formation avec une offre articulée et sécurisée à l'échelle du territoire, une meilleure lisibilité, le décloisonnement des formations post-bac ;
- le développement de formations adaptées et en adéquation aux besoins économiques du territoire ;
- la coordination et la convergence des politiques publiques en faveur des formations supérieures et de la recherche.

## **II – MODALITÉS DE CONCERTATION DU SEFORRE**

Les modalités d'élaboration du schéma, en concertation avec les collectivités territoriales et les Etablissements Publics de Coopération intercommunale (EPCI), sont précisées à l'article L. 214-2 du code de l'éducation.

Toutefois, le Conseil Régional a souhaité inscrire l'élaboration du SEFORRE dans le cadre d'une concertation élargie avec l'ensemble des partenaires, en dessinant une vision partagée des enjeux, des objectifs et des orientations à privilégier en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Ont ainsi été associés à la démarche en tant que :

- membres du Comité de Pilotage :
  - l'Université de La Réunion
  - le Rectorat
  - la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT)
- membres du Comité technique :
  - NEXA
  - le Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER)
- auxquels se sont ajoutés les acteurs suivants lors des différents Comités de suivi :
  - les services de l'État (CROUS ; Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, lycées, MFR...)
  - les Collectivités territoriales : Conseil Départemental, Intercommunalités...
  - les chambres consulaires
  - les écoles supérieures (Ecole d'Architecture, Arts...) et médico-sociales (IRTS...)
  - les organismes de recherche (CYROI, Qualitropic...)
  - ...

Cette démarche de co-construction s'est déroulée en plusieurs étapes :

- **Phase d'état des lieux et de diagnostic (avril à septembre 2016)**

Cette phase visait à caractériser le système régional de formation et d'enseignement supérieurs, de recherche et d'innovation et à faire émerger une vision commune des problématiques du territoire et des enjeux auxquels doit répondre le SEFORRE.

Dans ce cadre, plus de quatre-vingts personnes ont été interrogées dans le cadre d'entretien semi-directifs.

Deux comités de suivi, rassemblant entre trente-cinq et cinquante personnes, ont été organisés afin de partager et de valider d'une part l'approche méthodologique, et d'autre part les enseignements de l'état des lieux et du diagnostic ainsi que les enjeux du territoire en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Vous trouverez le diagnostic territorial assorti de l'état des lieux de l'enseignement et de la recherche en annexe du SEFORRE.

En complément, des sessions d'information et de restitution ont été assurées auprès du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP) le 10 octobre 2016 et du Comité Paritaire interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation professionnelle (COPAREF) le 8 novembre 2016.

- **Phase d'élaboration de l'architecture du schéma et de rédaction du projet de SEFORRE (octobre 2016 à février 2017)**

Trois ateliers thématiques, comptant plus de quarante participants chacun, ont été organisés en octobre et novembre 2016 sur les thématiques suivantes :

- un diplôme pour tous
- l'état de la recherche
- formation, recherche et développement territorial

L'objectif était d'élaborer, dans la concertation, la stratégie et les orientations du SEFORRE. Un comité de suivi a restitué en décembre 2016 les propositions issues de la concertation et le projet d'architecture du SEFORRE.

Enfin, un appel à contributions écrites a été lancé auprès de l'ensemble des partenaires.

L'ensemble des travaux a été présenté, pour information, au Conseil de l'Education Nationale le 12 décembre 2016.

- **Elaboration du SEFORRE (mars à mai 2017)**

Tous ces éléments ont nourri l'élaboration d'une première version du SEFORRE qui définissait la stratégie, les objectifs et les orientations retenues. Cette version a été présentée en comité technique et en comité de pilotage en mars 2017, et a permis aux partenaires d'exprimer leurs observations jusqu'au début du mois d'avril 2017. Ces contributions ont été intégrées dans la version finalisée du SEFORRE.

Cette version consolidée a fait l'objet d'une présentation aux membres du COPAREF le 18 avril 2017 ainsi qu'aux membres du CREFOP le 11 mai 2017. Le CESER et la CCEE, réunis en commission conjointe, ont examiné également le SEFORRE le 11 mai 2017.

Par ailleurs, les enjeux inscrits dans le SEFORRE se déclinent en objectifs et leviers, lesquels seront réalisés à travers des fiches actions. Afin de valider l'ensemble des fiches actions, deux groupes de travail réunissant les partenaires associés au SEFORRE se sont réunis les 5 et 9 mai 2017.

Le Schéma régional de l'Enseignement et des FORMations supérieures, et de la Recherche de La Réunion est joint en annexe du présent rapport.

### **III – ORIENTATIONS ET DÉCLINAISONS DU SEFORRE**

La concertation a permis de faire ressortir trois enjeux majeurs pour le territoire régional :

- favoriser la réussite étudiante ;
- soutenir le modèle de développement de La Réunion fondé sur les principes de la société de la connaissance, en mobilisant pleinement l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche ;
- accroître l'ouverture internationale du territoire, notamment sur la zone indianocéanique.

Chacun de ces enjeux est décliné en objectifs et en leviers.

#### **1. Favoriser la réussite des étudiants**

Le premier objectif de cet enjeu est d'accompagner les étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation. Pour atteindre cet objectif, trois leviers sont identifiés :

- éclairer les choix d'orientation des jeunes réunionnais, avec une action dédiée sur la création d'un portail régional de l'enseignement et des formations supérieures ;
- soutenir et accompagner la mobilité étudiante, au service d'un continuum bac-3/bac+3 amélioré, avec une action dédiée portant sur la redéfinition de la politique de soutien à la mobilité étudiante ;
- améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants, avec trois actions dédiées (la mise en place d'un comité CPER pour identifier les besoins à prendre en compte, la création d'un service mobile d'information et de promotion des dispositifs de soutien à l'enseignement supérieur, l'organisation d'ateliers de design de service relatif à la vie étudiante).

Le deuxième objectif tend à développer l'offre de formation supérieure sur le territoire. Son principal levier est de favoriser l'ouverture de nouvelles formations, notamment dans les secteurs prioritaires identifiés par la collectivité.

## **2. Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de La Réunion**

Le premier objectif de cet enjeu est de développer les compétences et l'employabilité des étudiants réunionnais en lien avec les filières stratégiques du territoire. Pour atteindre cet objectif, deux leviers sont identifiés :

- renforcer et articuler les lieux de concertation dans une vision prospective de la relation emploi - formation, avec une action dédiée sur la création d'un référentiel commun et mutualisé des compétences, au service d'une GPEC territoriale ;
- développer l'offre de formation et les innovations pédagogiques, avec une action dédiée prévoyant un appui à la création de formations en lien avec les besoins du territoire.

Le deuxième objectif entend s'appuyer sur la recherche pour comprendre et relever les défis du territoire. Son principal levier consiste à soutenir les activités de recherche en lien avec les axes stratégiques du territoire, notamment dans le cadre du programme européen FEDER.

Enfin, le dernier objectif vise à optimiser l'impact territorial des activités de valorisation et de transfert de la recherche. Il s'agit de structurer le dispositif régional de soutien, de diffusion et de valorisation de la recherche, pour favoriser des retombées économiques pour le territoire. Deux fiches actions déclinent cet objectif :

- la définition et la mise en place d'un objectif commun de détection de projets de recherche à valoriser ;
- appui aux démarches entrepreneuriales des étudiants et doctorants.

## **3. Accroître l'ouverture internationale de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche**

Le premier objectif est de développer un espace indianocéanique de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour atteindre cet objectif, deux leviers sont identifiés :

- créer un Institut du Monde Indianocéanique, avec une action dédiée qui prévoit l'organisation d'un colloque pour la définition du projet ;
- faciliter la mobilité étudiante, avec une action dédiée relative à la création d'un programme de soutien à la mobilité étudiante à l'échelle de l'océan Indien.

Le deuxième objectif vise à renforcer l'intégration des acteurs réunionnais dans les réseaux nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le principal levier consiste à développer une stratégie commune de marketing territorial.

L'ensemble de ces objectifs et leviers sont déclinés en 12 fiches actions dédiées, précisant les éléments d'opérationnalisation.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Président,  
Didier ROBERT**



**Schéma régional  
de l'enseignement  
et des formations  
supérieures,  
et de la recherche de la  
Réunion (SEFORRE)**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
RECHERCHE  
INNOVATION  
  
HIGHER EDUCATION  
RESEARCH  
INNOVATION

# Table des matières

<b>1. Propos liminaires</b>	<b>4</b>
1.1 Un cadre législatif définissant les Schémas Régionaux d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation	4
1.2 Une ambition forte de soutenir un modèle de développement territorial fondé sur les principes de la société du savoir et de la connaissance	4
1.3 Une élaboration du SEFORRE dans la concertation	6
<b>2. Principaux enseignements de l'état des lieux et du diagnostic</b>	<b>7</b>
2.1 Dynamiques démographiques et socio-économiques	7
2.2 L'enseignement supérieur	8
2.3 La recherche	11
2.4 Ce qu'il faut retenir	14
<b>3. Les enjeux et les orientations du SEFORRE</b>	<b>15</b>
3.1 Favoriser la réussite des étudiants	18
3.1.1 Accompagner les étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation	19
Eclairer les choix d'orientation des jeunes réunionnais	19
Soutenir et accompagner la mobilité étudiante au service d'un continuum bac-3/bac+3 amélioré	20
Améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants	21
3.1.2 Diversifier l'offre de formation supérieure sur le territoire réunionnais	22
3.2 Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la Réunion	23



3.2.1 Développer les compétences et l'employabilité des étudiants réunionnais en lien avec les filières stratégiques du territoire	24
Renforcer et articuler les lieux de concertation dans une vision prospective de la relation emploi-formation	24
Développer l'offre de formation et les innovations pédagogiques	25
3.2.2 S'appuyer sur la recherche pour comprendre et relever les défis du territoire	26
3.2.3 Optimiser l'impact territorial des activités de valorisation et de transfert	27
3.3 Accroître l'ouverture internationale de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche	28
3.3.1 Développer un espace indianocéanique de l'enseignement supérieur et de la recherche	28
Faciliter la mobilité au sein de l'Océan Indien	29
3.3.2 Renforcer l'intégration des acteurs réunionnais dans les réseaux nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche	29
<b>4. La mise en œuvre</b>	<b>30</b>
4.1 Les instances de gouvernance, de pilotage et de suivi	30
4.2 Opérationnalisation	30
4.3. Fiches-actions	

## 5. Annexes

## 1. Propos liminaires

### 1.1 Un cadre législatif définissant les Schémas Régionaux d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation

La Loi de Programmation pour l'enseignement supérieur et la recherche de juillet 2013 inscrit l'exercice d'élaboration de SRESRI. Ainsi, l'article L214-2 du code de l'éducation stipule : *« En cohérence avec les stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de recherche, la région définit un schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation qui détermine les principes et les priorités de ses interventions. »*

[...]

*La région fixe les objectifs des programmes pluriannuels d'intérêt régional en matière de recherche et détermine les investissements qui y concourent. Les orientations du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sont prises en compte par les autres schémas établis par la région en matière de formation, d'innovation et de développement économique. La région est consultée sur les aspects régionaux de la carte des formations supérieures et de la recherche. »*

En outre, la loi citée précédemment précise que les contrats de site (quinquennaux), liant les établissements d'enseignement supérieur et l'Etat, *« associent la ou les régions et les autres collectivités territoriales accueillant des sites universitaires ou des établissements de recherche, les organismes de recherche et le centre régional des œuvres universitaires et scolaires. Ils prennent en compte les orientations fixées par les schémas régionaux prévus à l'article L. 214-2 et les orientations fixées par les schémas de développement universitaire ou les schémas d'enseignement supérieur et de recherche définis par les communes, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, les pôles métropolitains et les départements. »*

De son côté, la loi NOTRe du 7 août 2015 renforce le rôle des Régions en matière de politique de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, en leur conférant un rôle de chef de file et en réaffirmant la nécessité d'élaborer un SRESRI.

### 1.2 Une ambition forte de soutenir un modèle de développement territorial fondé sur les principes de la société du savoir et de la connaissance

L'essor économique de La Réunion a reposé à partir des années 1960 sur des transferts massifs de fonds publics, nationaux et européens. Cet effort a permis de mettre à niveau les infrastructures, l'appareil d'éducation et de santé, les services publics et les entreprises. Ainsi, au cours des deux dernières décennies et jusqu'à la crise débutant en 2007-2008, l'économie réunionnaise s'est caractérisée par des performances exceptionnelles pour une région française. Le territoire garde pourtant de nombreux

retards de développement comme en témoigne son statut de région prioritaire au niveau européen au sein des Régions Ultrapériphériques.

Avec la crise, le modèle économique réunionnais semble avoir atteint certaines limites. Dans un de ses bulletins de conjoncture, l'IEDOM estimait que « *l'économie réunionnaise peine toujours à trouver des relais de croissance, et manque un peu de visibilité sur ses perspectives économiques locales* ». Des relais de croissance, La Réunion entend précisément en trouver en passant d'un modèle économique fondé sur l'assimilation et la dissolution des spécificités, réduites au rang de handicaps, à une stratégie de valorisation des singularités.

Pour ce faire, elle propose, à travers notamment le SRDEII<sup>1</sup> et la S3<sup>2</sup>, un modèle de développement qui optimise et renouvelle les fondamentaux de l'économie réunionnaise.

La concrétisation de cette stratégie volontariste, visant à inscrire La Réunion sur la voie d'une économie de la connaissance, écologique, compétitive et inclusive, passe par la mobilisation du système régional d'enseignement supérieur et de recherche dans sa globalité.

Plus spécifiquement, la stratégie de valorisation des singularités du territoire vise à positionner le système régional d'enseignement supérieur et de recherche comme centre d'excellence sur des axes différenciants ancrés dans l'identité tropicale et insulaire du territoire. La Réunion doit ainsi s'appuyer sur le développement d'une université tropicale insulaire proposant une offre de formation et une activité de recherche centrées sur la transition écologique et le développement durable, la transition digitale, la bio-économie et les biotechnologies, la santé et le bien-être, l'agriculture et l'agro-alimentaire (comprenant la sécurité alimentaire), les sciences humaines et sociales, l'éducation, l'économie sociale et solidaire, le tourisme, le bâtiment et les travaux publics, les industries culturelles et créatives et enfin l'évaluation des politiques publiques. Cette coloration affirmée du territoire contribuera également au renforcement de sa visibilité, de son attractivité et de son rayonnement sur la scène internationale.

C'est la raison pour laquelle, ce SEFORRE s'inscrit en cohérence avec les objectifs du SRDEII (permettre à chacun d'acquérir les connaissances, les méthodes et les compétences pour construire son parcours et contribuer au développement du territoire, actualiser l'offre de formations initiales et continues aux enjeux du développement économique, développer la culture entrepreneuriale, inscrire La Réunion dans les grands réseaux de coopérations académiques, scientifiques, culturelles et économiques mondiaux, favoriser le décloisonnement et la coopération des mondes scientifiques, économiques et de la société civile) et la S3.

Enfin, une convergence sera également assurée avec le futur CPRDFOP, particulièrement sur les problématiques de l'orientation, de la formation professionnelle, ainsi que sur le nécessaire décloisonnement des approches emploi-formation.

<sup>1</sup>Schéma Régional de Développement Economique, d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII).

<sup>2</sup>Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3). P 10/66

### 1.3 Une élaboration du SEFORRE dans la concertation

Afin d'élaborer ce SEFORRE, la Région Réunion a souhaité bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Celle-ci a été assurée par le cabinet Strasbourg Conseil, en collaboration avec le cabinet InManagement.

Leur intervention s'est structurée autour de deux phases :

- Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic territorial.
- Phase 2 : Définition d'une stratégie et élaboration du schéma régional de l'enseignement et des formations supérieures et de la recherche adapté aux enjeux du territoire.

Le maître mot de cette période d'élaboration a été celui de la concertation. Ainsi :

- Plus de quatre-vingts personnes ont été interrogées dans le cadre d'entretiens semi-directifs.
- Trois comités de suivi, rassemblant entre trente-cinq et cinquante personnes, ont été organisés afin de partager et valider :
  - o L'approche méthodologique.
  - o Les enseignements de l'état des lieux et du diagnostic, ainsi que les enjeux du territoire en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.
  - o Les propositions issues de la concertation et le projet d'architecture du SEFORRE.
- Trois ateliers, comptant plus de quarante participants chacun, ont été organisés sur les thématiques suivantes :
  - o Un diplôme pour tous.
  - o L'état de la recherche.
  - o Formation, recherche et développement territorial.
- Un appel à contributions écrites a été lancé.

Enfin, en complément des sessions d'information ont été assurées auprès de diverses instances telles : le Conseil de l'Education Nationale, le CREFOP et le COPAREF.

## 2. Principaux enseignements de l'état des lieux et du diagnostic

### 2.1 Dynamiques démographiques et socio-économiques

Sur le plan démographique, la Réunion est marquée par une croissance soutenue de sa population depuis de nombreuses années, même si un ralentissement du taux de croissance annuel est constaté à partir de 2008.

En effet, depuis 1990, la population réunionnaise a cru de 41%. Elle est passée de 597 823 habitants en 1990 à 835 103 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013<sup>3</sup>.

À horizon 2030, le territoire pourrait dépasser le million d'habitants.

Toutefois, sous l'effet cumulé d'un solde migratoire négatif et d'un solde naturel en baisse, la population de l'île connaît une croissance moins forte depuis 2008 au regard des années précédentes : +0,7% en moyenne par an entre 2008 et 2013 face à +1,9% en moyenne par an sur la décennie 1990-1999 et +1,5% en moyenne par an entre 1999 et 2008.

En outre, si à l'instar de nombreuses régions françaises, la Réunion est confrontée au vieillissement de sa population, il n'en demeure pas moins qu'elle dispose d'une population très jeune. Comparativement à la moyenne nationale, la Réunion présente une proportion de jeunes de moins de 20 ans très importante : 31,7% face à 24,6% en 2014.

D'ici 2040, la population des moins de 20 ans devrait croître de 8%, et celle des 60 ans et plus devrait être multipliée par 2,24.

En termes de qualification de la population, la Réunion fait partie des régions françaises ayant le moins de diplômés du supérieur.

En 2013, 17% des 15 ans ou plus non scolarisés de La Réunion étaient diplômés de l'enseignement supérieur face à près de 27% pour la moyenne nationale. En focalisant l'analyse sur les 30-34 ans, la part des diplômés de l'enseignement supérieur était 15 points inférieurs à la moyenne nationale (29% contre 44%).

Toutefois, un effet « rattrapage » est constaté du fait de la dynamique de massification des effectifs scolarisés : la part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein des 25-34 ans a été multipliée par 4,4 chez les femmes et 3,2 chez les hommes entre 1990 et 2012 à la Réunion, soit une progression quasiment deux fois plus rapide qu'un niveau national.<sup>4</sup>

En outre, le nombre de jeunes ayant arrêté prématurément leurs études sans avoir obtenu de diplôme a baissé de 37% entre 1999 et 2011.

<sup>3</sup>La population estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 est de 843 500 habitants.

<sup>4</sup>Source : Eurostat ; Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation en 2015.

En matière de marché du travail, il est à relever un taux de chômage très important, particulièrement chez les jeunes.

Avec 24,6%, la Réunion a le taux de chômage le plus élevé au niveau national en 2015.

Les jeunes sont particulièrement touchés puisque 52,4% des actifs âgés de 15 à 24 ans sont affectés par cette situation. Par ailleurs, de nombreux jeunes en emploi à la Réunion occupent des emplois précaires (contrats de courte durée ou de temps partiel subi) et/ou peu qualifiés.<sup>5</sup>

Au regard d'un marché du travail saturé, la mobilité constitue une opportunité à saisir, puisque 51% des jeunes réunionnais (16-29 ans) résidant en métropole travaillent, « soit plus que les métropolitains (46%) ou que les jeunes vivant à La Réunion (29%). Et même lorsqu'ils reviennent vivre à La Réunion, ces jeunes ayant vécu une expérience de mobilité géographique occupent plus souvent des emplois »<sup>6</sup>. Or, les diplômés réunionnais du supérieur s'avèrent peu mobiles. Cette option de la mobilité à court terme est cohérente et complémentaire avec une stratégie d'ouverture à plus longue échéance. En effet, l'économie réunionnaise aura toujours besoin de compétences, de hautes qualifications professionnelles et d'expériences professionnelles acquises à l'extérieur de l'île pour son essor et son internationalisation.

## 2.2 L'enseignement supérieur

À la rentrée 2015, la Réunion compte 20 344 étudiants, répartis dans 262 formations différentes<sup>7</sup>.

Avec près de 3 000 étudiants supplémentaires entre 2011 et 2015, les effectifs sont en forte croissance sur cette période (+16,9% contre 8,6% de croissance au niveau national)<sup>8</sup>. Les principales filières concernées sont :

- L'Université avec une augmentation de 2 694 étudiants (+23,2%).
- Les Sections de Techniciens Supérieurs en croissance de 8,6% (+278 inscrits).
- Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (+30%, soit 156 étudiants supplémentaires).

En outre, il est constaté une forte progression des formations par apprentissage en STS avec un doublement des effectifs entre 2010 et 2014 (349 à 722 étudiants).

En termes de répartition des effectifs par filière de formation et comparativement à la moyenne nationale, la Réunion se distingue principalement par :

- Une plus forte proportion d'étudiants inscrits à l'université hors ESPE (+7,4 points de pourcentage) ainsi qu'en STS (+7,1 points de pourcentage).

<sup>5</sup>Ibid.

<sup>6</sup>Ibid.

<sup>7</sup>Cartographie de l'offre de formation présentée en annexe.

<sup>8</sup>Comparativement, les effectifs ont cru de 5,5% entre 2001- et 2006 (4,2% au niveau national), et de 3,1% entre 2006 et 2011 (4,3% pour la France).

- Une plus faible proportion d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs (-5,2 points de pourcentage) et en école de commerce, gestion et comptabilité (-4,5 points de pourcentage).

Par ailleurs, les formations courtes professionnalisantes (STS, DUT, LP et formations paramédicales et sociales) concentrent 28,7% des effectifs étudiants de La Réunion, soit 6,7 points de pourcentage de plus qu'au niveau national.

S'agissant spécifiquement des formations universitaires, il est à noter une très forte proportion d'effectifs inscrits en Licence (61,3% des effectifs universitaires de La Réunion face à 42,5% pour la moyenne nationale) au détriment des autres niveaux. Ainsi :

- Malgré le développement de Départements d'IUT et de Licences Professionnelles, les DUT et LP représentent respectivement 3,6% et 2,6% des effectifs universitaires de La Réunion, contre 7,3% et 3,3% au niveau national.
- Le niveau Master concentre 13,6% (20,7% au niveau national). Ce niveau est moins développé du fait des difficultés à obtenir des effectifs significatifs pour un ensemble vaste de mentions, et ainsi à pérenniser les formations.
- Le Doctorat 2,1% (3,7% au niveau national).

De plus, l'Université de la Réunion propose des formations d'ingénieurs par l'intermédiaire de l'Ecole d'Ingénieurs, l'ESIROI.

En termes de territorialisation, les effectifs étudiants (formation initiale) se répartissent sur quinze communes. Les trois villes universitaires concentrent à elles seules plus de 85% des effectifs étudiants : Saint-Denis avec 62% des effectifs étudiants de l'île, Le Tampon (15,5%) et Saint-Pierre (8%). Un seul de ces trois sites accueille l'IUT. Il s'agit de Saint-Pierre.

Autre point à noter, la coloration « art et culture » sur la commune du Port, avec la présence de l'Ecole d'architecture, l'Ecole supérieure d'art, et l'ILOI (Institut de L'image de l'Océan Indien).

En se focalisant à présent sur le potentiel étudiant à la Réunion, le territoire compte en 2016 près de 9 900 bacheliers.

La part des bacheliers généraux de La Réunion est en moyenne inférieure de 5 à 6 points de pourcentage à la situation de la France. Cet écart est quasi-inversé pour les bacheliers technologiques (en moyenne 4 à 5 points de pourcentage supérieurs à ce qui est constaté au niveau national).

Enfin, s'agissant des caractéristiques sociales des bacheliers, les données relatives aux CSP<sup>9</sup> des parents de ces derniers font ressortir de fortes disparités entre le territoire régional et le niveau national. Ainsi, la part des CSP « ouvriers » et « sans activité professionnelle » représente plus d'un tiers de bacheliers généraux réunionnais de 2015 (18% au niveau national pour la session 2014), 55% des bacheliers technologiques face à 30% au niveau français, et 54% des bacheliers professionnels pour 31% sur le territoire national.

Cette caractéristique sociale se retrouvera *de facto* dans l'enseignement supérieur, puisque 54% des étudiants sont boursiers (soit le plus fort taux national), et que près de 50% d'entre eux se situent aux échelons 6 et 7, traduisant une situation financière très difficile.

En termes d'accès à l'enseignement supérieur, le taux de poursuite d'études des bacheliers réunionnais est nettement supérieur à la moyenne nationale (74,7% v contre 71,7% en 2014). Toutefois, ce bon taux cache une orientation par défaut pour de nombreux bacheliers.

L'analyse comparative des vœux 1 exprimés par les élèves de Terminale et des affectations proposées amène à faire l'hypothèse qu'environ 1 500 bacheliers sont concernés par cette orientation par défaut : alors qu'en 2015, près de 3 000 bacheliers expriment leur volonté (en vœu 1) de poursuivre leurs études en Licence 1<sup>ère</sup> année, ils sont près de 4 500 à intégrer ce type de formation. Environ 500 bacheliers sont concernés pour chaque série du baccalauréat.

Ce phénomène s'avère particulièrement problématique pour les bacheliers professionnels et technologiques qui ne sont pas préparés à réussir dans ce type de formation<sup>10</sup>. Or, à la rentrée 2015, parmi les primo-arrivants en Licence 1<sup>ère</sup> année à l'Université de la Réunion, 24% ont un baccalauréat technologique (640 étudiants), soit 10 points de plus que la moyenne nationale, et 21% ont un baccalauréat professionnel (573 étudiants), soit 13 points de plus que la moyenne nationale.

Certains jeunes réunionnais poursuivent également leurs études en métropole ou à l'étranger, notamment avec le soutien financier des collectivités (Région et Département).

En 2015, environ mille néo-bacheliers se sont inscrits dans une autre région française. En outre, d'après l'INSEE, tous niveaux d'enseignement supérieur confondus, « *parmi les natifs de La Réunion, 9 200 suivent des études supérieures en métropole* »<sup>11</sup>.

S'agissant de la mobilité nationale, l'Etat dispose de la compétence légale en matière du transport aérien et de bourses et autres formes d'aides (hébergement, etc.). Les collectivités locales sont intervenues en complément de ces dispositifs nationaux existants, eu égard à l'insuffisance des moyens. Ces aides locales visent notamment à améliorer les conditions matérielles en complétant les capacités financières des étudiants réunionnais dont les parents sont confrontés à des difficultés financières pour assumer des dépenses liés à la mobilité de leurs enfants.

Un travail avec les autorités étatiques pourrait consister à revoir les critères et les niveaux des aides en faveur des étudiants ultra-marins, sur la base de l'exercice des compétences légales.

<sup>10</sup>Au niveau national, le taux de passage de L1 en L2 pour les bacheliers généraux est de 50,5%, celui des bacheliers technologiques de 16,5% et celui des bacheliers professionnels de 6,4% (Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES, Taux de passage de L1 en L2 : devenir en 2015-2016 des primo-entrants en 1<sup>re</sup> année de cursus licence en 2014-2015 selon la série du baccalauréat).

<sup>11</sup>Insee Analyses Réunion ; La Réunion garde ses diplômés du supérieur ; N°13 ; mars 2016.

Cette étude précise également que ces 9 200 étudiants « représentent un tiers des étudiants natifs de l'île, ce qui correspond à la moyenne nationale. Mais les autres régions insulaires ont davantage de départs. Ainsi la moitié des étudiants natifs des Antilles ou de la Guyane suivent leurs études en métropole. »



Concernant les mobilités internationales, il n'a pas été possible de disposer de données consolidées.

Néanmoins, s'agissant de la collectivité régionale, un accompagnement s'est développé avec le Québec, puisque environ 150 étudiants s'inscrivent chaque année dans les Collèges d'Enseignement Général et Professionnel (CÉGEP) et 60 jeunes dans les universités canadiennes majoritairement). Au total, ce sont donc 210 étudiants réunionnais qui rejoignent les établissements d'enseignement au Canada (Québec) chaque année.

Par ailleurs, la Région accompagne également près de 370 étudiants en Belgique (majoritairement), Allemagne et Espagne en formations sanitaires et sociales, et près de 200 jeunes s'inscrivant dans ces formations en Métropole.

Au final, près 3 840 jeunes inscrits dans un parcours de mobilité (étranger, métropole) bénéficient d'un accompagnement régional chaque année.

Toutefois, il est à relever une faible mobilisation du programme ERASMUS.

En termes d'accueil d'étudiants internationaux, l'INSEE dénombre environ 1 000 étudiants nés à l'étranger, venant principalement de l'Océan Indien.

De plus, les données du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche permettent d'identifier une proportion de 2,1% d'étudiants de nationalité étrangère issus de systèmes éducatifs étrangers dans les formations universitaires, en 2014-2015, pour une moyenne nationale de 10,8%.

## 2.3 La recherche

Les principales forces en recherche sur le territoire de la Réunion sont issues du secteur public ; les activités privées dans ce domaine étant qualifiées de très faibles ou modestes dans différents rapports (Strater, S3, etc.).

La dépense intérieure de recherche-développement de l'administration (DIRDA) s'élevait en 2012 à 28,7 millions d'euros. 324 chercheurs publics (en ETP) étaient comptabilisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi que 240 personnes intervenant en soutien à la recherche (en ETP).

La répartition des effectifs par établissement fait apparaître deux principaux acteurs en matière de recherche : l'Université de la Réunion et le CIRAD.

Avec environ 180 agents, La Réunion est la deuxième région de France en termes d'effectifs du CIRAD.

En complément, le territoire régional compte 330 doctorants répartis au sein de deux écoles doctorales (ED) :

- ED Sciences Humaines et Sociales avec 200 doctorants.
- ED Sciences Technologies Santé rassemblant 130 doctorants.

En matière de structuration et de qualité des activités de recherche, force est de constater une dynamique positive depuis une quinzaine d'années.

Certes, le dernier rapport du HCERES relatif à l'évaluation de l'Université de la Réunion indique qu'environ 25% des enseignants-chercheurs sont « *sans production scientifique* » de rang international avec comité de lecture internationale (critère retenu par le HCERES, ne prenant compte les autres types de publications : rang international sans comité de lecture, rang national, local, etc.) ou encore que la qualité des productions scientifiques demeure variable. Toutefois, il est à relever les points suivants :

- L'Île concentre de nombreuses infrastructures de recherche (Observatoire de Physique de l'atmosphère du Maïdo, Station de télédétection spatiale SEAS-OI, Plate-forme biotechnologique Cyclotron Réunion Océan Indien (CYROI), Plate-forme Technologique Pôle de Protection des Plantes (3P), PRERAD Maïdo).
- Dans le cadre du dernier contrat quinquennal, l'Université de la Réunion a vu un quasi-doublement de ses Unités Mixtes de Recherche (UMR) passant de 5 à 9.
- Les acteurs de la Réunion sont impliqués dans 4 projets du PIA (un Labex<sup>12</sup>, deux Equipex<sup>13</sup> et une infrastructure de recherche).
- À travers l'analyse des indicateurs bibliométriques, des évaluations du HCERES et des résultats au PIA, la qualité des activités de recherche est reconnue pour divers domaines : Agronomie, Biologie appliquée - Ecologie, Biologie fondamentale, Recherche médicale, Sciences de l'ingénieur, Sciences de l'univers, Sciences Humaines et Sociales.

Fort de ces éléments, les acteurs du système régional de recherche affirment des axes de recherche stratégiques :

- Biodiversité.
- Santé (maladies infectieuses, diabète et périnatalité).
- Changements globaux.
- Bâtiment.
- Energies.
- Sociétés de l'Océan Indien / Indianocéanie.

Au-delà de ces dynamiques positives à renforcer, trois axes d'amélioration peuvent être identifiés à la lecture des rapports d'évaluation du HCERES :

- Développer le rayonnement de la recherche réunionnaise.
- Accroître l'intégration des acteurs réunionnais dans des réseaux de partenariat nationaux et internationaux.
- Augmenter leur participation aux appels à projets compétitifs nationaux et européens.

Ces axes sont très dépendants les uns des autres et sont en lien direct avec un certain isolement géographique du territoire.

Enfin, sur le plan du transfert et de la valorisation de la recherche, il est à noter :

- L'existence d'un véritable potentiel au regard du tissu scientifique de l'Île, mais nécessitant une maturation importante en vue de permettre un transfert.

<sup>12</sup>Laboratoire d'excellence.

<sup>13</sup>Equipement d'excellence.

- La présence d'acteurs dédiés à ce type d'activité (Qualitropic, Témergie, CVT-Sud, l'incubateur de la Technopole de la Réunion, la plateforme mutualisée d'innovation « Eco-Ex », le réseau d'innovation technique et de transfert RITA, trois Centres de Ressources Technologiques, Nexa).
- Dans l'ensemble une faible activité, même si La Réunion se positionne en tête des territoires d'Outre-Mer : aucun projet FUI retenu ces dernières années, peu de brevets déposés (231 demandes entre 2001 et 2015, dont 19 impliquant au minimum un établissement d'enseignement supérieur et de recherche), 80 projets I-Lab retenus depuis 1999, certaine difficulté à mobiliser les financements Cifre.

En résumé, si La Réunion dispose de nombreux atouts pour relever le défi de la valorisation de la recherche, l'impact du système réunionnais peine à être pleinement optimal.

## 2.4 Ce qu'il faut retenir

### En matière de dynamiques démographiques et socio-économiques

- ☺ Une croissance démographique soutenue depuis de nombreuses années, mais au ralenti depuis 2008
- ☺ Une population jeune...
- ☹ ...mais un territoire confronté au vieillissement de sa population
- ☹ Des niveaux de qualification modestes...
- ☺ ...mais un rattrapage important sur les 30 dernières années
- ☹ Un taux de chômage très important, particulièrement chez les jeunes
- ☹ Des conditions d'emploi plus précaires pour les jeunes et des emplois peu qualifiés

### En matière d'enseignement supérieur

- ☺ Plus de 20 000 étudiants
- ☺ 54% d'étudiants boursiers, dont près de 50% sur des échelons 6 et 7
- ☺ Une forte croissance des effectifs étudiants ces dernières années
- ☺ Le développement de l'apprentissage
- ☺ Une offre de formation riche et diversifiée
- ☹ Un « déficit » de formations de DUT
- ☹ Une difficulté à pérenniser les formations de Master
- ☺ Un taux de poursuite d'études des bacheliers réunionnais supérieur à la moyenne nationale
- ☹ Environ 1 500 bacheliers concernés par une orientation par défaut
- ☹ Une forte proportion de bacheliers professionnels et technologiques en Licence 1<sup>ère</sup> année
- ☺ Un peu plus de 9 000 étudiants originaires de la Réunion suivent des études en métropole
- ☹ Une faible mobilisation du programme ERASMUS
- ☹ Une faible proportion d'étudiants internationaux

### En matière de recherche

- ☺ Des forces en recherche principalement issues du secteur public
- ☺ 324 chercheurs publics (ETP) et 240 personnes intervenant en soutien à la recherche (ETP)
- ☺ Principaux acteurs publics : Université de la Réunion et Cirad
- ☺ 330 doctorants
- ☺ Une dynamique positive en matière de structuration et de qualité des activités de recherche
- ☹ 25% des enseignants-chercheurs de l'Université de la Réunion sans production scientifique de rang international avec comité de lecture international
- ☺ Des axes stratégiques affirmés par les acteurs
- ☺ Des points d'amélioration en termes de rayonnement, d'attractivité et de partenariats
- ☹ Un système de transfert et de valorisation qui peine à être pleinement optimal

### **3. Les enjeux et les orientations du SEFORRE**

Au regard de ces éléments d'état des lieux et de diagnostic, la concertation a permis de faire ressortir trois enjeux majeurs pour le territoire régional, constituant ainsi les trois axes prioritaires du SEFORRE :

- Le premier est celui de la réussite étudiante.
- Le second consiste à soutenir le modèle de développement de la Réunion fondé sur les principes de la société de la connaissance en mobilisant pleinement l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche.
- Enfin, le troisième a trait à l'ouverture internationale du territoire, notamment sur la zone indianocéanique.

Chacun de ces enjeux est décliné en objectifs et en leviers. Ces derniers font l'objet de fiches dédiées précisant les éléments d'opérationnalisation.

Tableau 1 : Vision synoptique de l'architecture du SEFORRE

Orientations	Objectifs	Leviers	Dispositifs mobilisés	Actions créées
<b>Favoriser la réussite des étudiants</b>	Accompagner les étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation	Eclairer les choix d'orientation des jeunes réunionnais	Service Public Régional d'Orientation (SPRO)	Mise en synergie des outils et dispositifs d'information et d'orientation sur l'enseignement et les formations supérieures (Fiche-action 1)
		Soutenir et accompagner la mobilité étudiante au service d'un continuum bac-3/bac+3 amélioré		Coordination de la politique de soutien à la mobilité étudiante (Fiche-action 2)
		Améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants	CPER 2015-2020 PO FEDER 2014-2020	Mise en synergie des outils et dispositifs d'information et d'orientation sur l'enseignement et les formations supérieures (Fiche-action 1) Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants (Fiche-action 3) Création d'un service mobile d'information et de promotion des dispositifs de soutien à l'enseignement supérieur (Fiche-action 4)
	Diversifier l'offre de formation supérieure sur le territoire réunionnais	Ouverture de nouvelles formations	PIA3 CPER SRDEII	
Orientations	Objectifs	Leviers	Dispositifs mobilisés	Actions créées
<b>Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis</b>	Développer les compétences et l'employabilité des étudiants réunionnais en lien avec les filières stratégiques du territoire	Renforcer et articuler les lieux de concertation dans une vision prospective de la relation emploi-formation	CREFOP GPEC Territoriales Comités S3	Appui à la création de formations en lien avec les besoins du territoire (Fiche-action 5)
		Développer l'offre de	CPER	Appui à la création de formations en lien avec les

<b>économiques, sociaux et environnementaux de la Réunion</b>		formation et les innovations pédagogiques	PO FEDER PIA3 SRDEII	besoins du territoire (Fiche-action 5)
	S'appuyer sur la recherche pour comprendre et relever les défis du territoire	Soutenir les activités de recherche en lien avec les axes stratégiques du territoire	PO FEDER	Renforcer la visibilité de l'appareil régional de recherche (Fiche-action 6)
	Optimiser l'impact territorial des activités de valorisation et de transfert	Structurer le dispositif régional de soutien, de diffusion et de valorisation de la recherche	PO FEDER PIA3 SRDEII	Définition et mise en place d'un outil territorial de détection de projets de recherche à valoriser (Fiche-action 7)  Appui aux démarches entrepreneuriales des étudiants et doctorants (Fiche-action 8)
<b>Orientations</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Leviers</b>	<b>Dispositifs mobilisés</b>	<b>Actions créées</b>
<b>Accroître l'ouverture internationale de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche</b>	Développer un espace indianocéanique de l'enseignement supérieur et de la recherche	Faciliter la mobilité étudiante au sein de l'Océan Indien	PO FEDER	Création d'un programme de soutien à la mobilité étudiante à l'échelle de l'Océan Indien (Fiche-action 9)
	Renforcer l'intégration des acteurs réunionnais dans les réseaux nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche	Développer une stratégie commune de marketing territorial	PO FEDER SRDEII	Définition d'une stratégie internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche (Fiche-action 10)

### 3.1 Favoriser la réussite des étudiants

La problématique de la réussite étudiante se pose principalement à deux niveaux sur le territoire de la Réunion, à savoir celui :

- Des Sections de Techniciens Supérieurs, où il a été relevé une déperdition d'environ 30% d'étudiants entre la première et la deuxième année. Ce phénomène concerne majoritairement des bacheliers professionnels, alors même qu'au regard du principe de continuum bac-3/bac+3 promu par l'Etat, ce public doit prioritairement être orienté dans ces formations.

Au-delà, le taux de réussite global au BTS en 2015 est de 3,2 points de pourcentage inférieur à la moyenne nationale, mais supérieur aux autres académies d'Outre-Mer.

- Des Licences première année à l'université. Selon les données du Ministère<sup>14</sup>, le taux de passage de L1 en L2 entre 2014 et 2015 est de 21,6% pour l'Université de la Réunion contre 40,1% au niveau national. En outre, le taux de sortie de l'université post L1 est de 39,3% pour l'Université de la Réunion, soit 10 points de plus qu'au niveau national.

Ces résultats trouvent notamment leur origine par la forte proportion de bacheliers technologiques et professionnels inscrits dans ces filières de formation. Or, comme indiqué précédemment, ils ne sont pas préparés pour réussir en Licence généraliste.

En effet, lorsqu'il s'agit de se focaliser sur les autres années, les taux de réussite ou de passage réunionnais sont très proches de la moyenne nationale :

- o Le taux de réussite à la Licence générale des étudiants inscrits pour la première fois en troisième année de Licence générale (L3) en 2014 est de 77,8% contre 78,3% au niveau national.
- o Le taux de passage de M1 en M2 entre 2014 et 2015 est de 61,5%, soit 1,1 point de pourcentage supérieur à la moyenne nationale.

Dans ce cadre, amener les étudiants vers la réussite oblige à les accompagner dans leur processus d'orientation pour choisir des formations en lien avec leur parcours antérieur, et à leur permettre d'accéder à ces formations. Or, l'état des lieux et le diagnostic ont montré :

- Qu'environ 1 500 bacheliers sont concernés par une orientation par défaut, se retrouvant inscrits en Licence universitaire alors que cela ne correspondait pas à leur aspiration première.
- Un sous-dimensionnement de l'offre de formation à bac+2 au regard de la structure de ses bacheliers, notamment en termes de DUT.

---

<sup>14</sup>MESR-DGESIP-DGRI-SIES ; Taux de passage de L1 en L2 : devenir en 2015-2016 des primo-entrants en 1<sup>ère</sup> année de cursus licence en 2014-2015.



La réponse à cet enjeu ne peut être que multiple. Par conséquent, le SEFORRE porte deux objectifs se déclinant en plusieurs leviers :

- Accompagner les étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation.
- Diversifier l'offre de formation supérieure sur le territoire réunionnais.

### **3.1.1 Accompagner les étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation**

L'accompagnement des étudiants dans la construction et la réalisation de leurs parcours de formation passe par trois leviers prioritaires :

- Eclairer les choix d'orientation des jeunes réunionnais.
- Soutenir et accompagner la mobilité étudiante au service d'un continuum bac-3/bac+3 amélioré.
- Améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants.

#### **Eclairer les choix d'orientation des jeunes réunionnais**

Après une chute entre 2010 et 2011 du taux d'inscription des néo-bacheliers de la Réunion dans l'enseignement supérieur, une hausse constante est observée. En outre, ce taux devient supérieur à la moyenne nationale depuis 2013, pour se situer 4 points de pourcentage au-dessus du taux observé à l'échelle de la France en 2014.

Pour autant, l'accès à l'enseignement supérieur n'est pas aisé pour certains bacheliers réunionnais qui méconnaissent l'offre de formation disponible à la Réunion, ce qui contribue en partie à alimenter le phénomène d'orientation par défaut.

Par conséquent, le SEFORRE ambitionne d'accroître la visibilité de l'offre de formation à la Réunion et de renforcer l'accompagnement des jeunes réunionnais dans la construction de leur parcours, en coordonnant les actions dès la classe de 5<sup>ème</sup>. Un travail sur la valorisation des métiers et des filières porteuses d'emploi est à mener auprès des jeunes.

Divers sites Internet présentent l'offre de formation existante à la Réunion (ONISEP, Formanoo, sites des établissements, APB, etc.), d'autres présentent les aides et services auxquels peuvent prétendre les étudiants (CROUS, sites des collectivités, Locaviz, etc.).

Pour un jeune bachelier, cette multitude de sites ne facilite pas ses projections vers l'enseignement supérieur.

Aussi, à l'instar de divers territoires métropolitains, le SEFORRE soutiendra la création d'un portail régional dédié aux études supérieures (Fiche-action 1), centralisant l'ensemble des informations présentes sur les sites de ses partenaires et assurant la promotion de l'enseignement et des formations supérieures à la Réunion.

En complément, et dans la mesure où un outil numérique ne peut à lui seul apporter une réponse adaptée pour l'ensemble de la population, la mise en œuvre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) facilitera le déploiement d'une offre d'information de proximité sur l'ensemble du territoire régional. Des actions de terrain viendront compléter le dispositif d'information.

Enfin, les acteurs intervenant dans l'accompagnement des étudiants (CROUS, LADOM, etc.) sont invités à se coordonner pour la mise en place d'un dispositif de continuité de service, afin de ne pas entraver les démarches administratives des étudiants par la fermeture des services lors des périodes clés des dites démarches.

### Soutenir et accompagner la mobilité étudiante au service d'un continuum bac-3/bac+3 amélioré

La mobilité étudiante, notamment vers la métropole, peut contribuer à soutenir le continuum bac-3/bac+3 et ainsi lutter contre l'orientation par défaut.

Si certaines actions ont déjà été menées en ce sens, il semble que de manière générale :

- Les jeunes sont réticents face à la mobilité en sortie du baccalauréat.
- La structure des CSP des parents des bacheliers de la Réunion laisse entrevoir les difficultés sociales, financières, voire culturelles, auxquelles sont confrontées les familles vis-à-vis d'une mobilité de leur enfant.

Ainsi, sur le millier de néo-bacheliers quittant la Réunion pour étudier en métropole, un peu plus des trois quarts détiennent un baccalauréat général, 14% un baccalauréat technologique et 10% un baccalauréat professionnel.

Dans ce cadre, un travail spécifique sur les comportements et les déterminants de la mobilité mériterait d'être mené afin d'apprécier finement les mécanismes à l'œuvre chez les jeunes réunionnais dans le cadre d'une poursuite d'études. Cela permettrait notamment d'affiner les politiques de promotion et de soutien de la mobilité en fonction de la diversité des publics et ainsi renforcer la mobilité des titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel.

Sur la base des enseignements d'une telle étude, il s'agira d'adapter en conséquence l'ensemble de la politique de soutien à la mobilité via les aides dispensées par l'Etat et complétées par les collectivités territoriales (Région, Département, etc.). Cela impliquera de revoir les critères d'attribution des aides et de développer un système d'accompagnement de l'étudiant afin de faciliter son arrivée et son intégration dans l'établissement métropolitain. À titre d'illustration, il serait utile de prendre comme modèle le dispositif déployé par l'INSA de Lyon pour l'accueil d'étudiants originaires des Antilles<sup>15</sup>.

---

15 L'INSA de Lyon, le Rectorat de l'Académie de la Martinique et la Région Martinique, ont mis en place un partenariat visant à lutter contre l'autocensure des lycéens martiniquais pour les études supérieures et à susciter chez eux des actes de candidatures à l'INSA de Lyon. En outre, la convention prévoit la mise en place d'un dispositif levant les barrières économiques éventuelles à la mobilité, ainsi qu'un accompagnement sous différentes formes : pré-rentree, tutorat, mentorat, médiation, etc.

Par ailleurs, un travail partenarial est à mener auprès des IUT et des académies métropolitaines, en vue d'accueillir des jeunes réunionnais dans des formations de DUT ou BTS. Ce partenariat pourrait conduire à la création de « places réservées » pour ces étudiants.

S'agissant des bacheliers issus de la voie professionnelle, l'académie de La Réunion pourrait développer des liens avec des académies métropolitaines pour des sections de BTS constituant des poursuites de parcours pour ces élèves de terminales.

Pour les bacheliers de la voie technologiques, il s'agira de développer des partenariats avec d'autres universités pour l'accès aux IUT.

Enfin, il s'agira de mettre en place un véritable système de suivi des étudiants accompagnés dans leur mobilité afin :

- D'évaluer la pertinence de ces actions.
- D'appréhender les parcours de formation des étudiants et leur trajectoire professionnelle.
- D'identifier les étudiants en difficulté et ainsi de leur proposer des alternatives en vue d'éviter les situations d'échec.

L'ensemble de ce travail pourrait être réalisé dans le cadre d'une action dédiée à la coordination de la politique de soutien à la mobilité étudiante (Fiche-action 2).

### **Améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants**

Les conditions d'études et de vie des étudiants contribuent à leur réussite.

Sur le plan des conditions d'études, le territoire bénéficie d'infrastructures relativement récentes que ce soit à l'université ou dans les autres établissements. Toutefois, certains projets doivent être menés dans l'optique d'accompagner le développement des établissements. Ainsi, les projets inscrits au CPER 2015-2020 seront menés. En complément, une réflexion prospective sur les besoins des établissements, notamment en matière de vie étudiante, sera réalisée dans le cadre d'un comité ad-hoc (Fiche-action 3) afin d'identifier les investissements prioritaires à porter dans le futur CPER.

S'agissant des conditions de vie, le CPER 2015-2020 prévoit la construction de 500 nouveaux logements afin d'augmenter le taux de couverture en logement du CROUS, qui est actuellement de 5%.

Cet enjeu est primordial au regard :

- De l'objectif fixé à 10% par le rapport Anciaux de 2008.
- Des caractéristiques de la population étudiante réunionnaise qui compte plus de 50% d'étudiants boursiers, et du nombre de demandes reçues par le CROUS (7 700 en 2014).
- Des difficultés de circulation que connaît la Réunion.
- De la forte croissance des effectifs ces dernières années.

Alors que le CPER prévoyait une perspective de croissance modérée des effectifs universitaires à horizon 2020 ; estimant cette population à 13 300 à la fin du contrat de plan ; force est de constater une évolution plus forte avec 13 251 étudiants inscrits à la rentrée de 2015 et plus de 14 000 étudiants à la rentrée 2016.

Au niveau global, la Réunion compte actuellement plus de 20 000 étudiants.

Par conséquent, en vue de préparer le futur CPER, il serait utile de mener une étude sur les besoins en logements étudiants (au sein de la fiche-action 3).

En outre, un nombre important de néo-bacheliers méconnaissent les aides auxquelles ils ont droit en tant que futur étudiant. À titre d'illustration, le CROUS relève que chaque année, environ 4 000 bacheliers découvrent la procédure des bourses trop tardivement. Ainsi, ils ne perçoivent leur premier versement au mieux au mois d'octobre, alors même qu'ils font souvent partie de familles aux conditions très modestes. S'agissant du logement, le dépôt tardif d'un dossier fait que l'étudiant qui serait prioritaire, ne peut bénéficier d'un logement du CROUS.

Ainsi, le SEFORRE vise à renforcer la connaissance des aides auxquelles peuvent prétendre les étudiants.

Cela passera notamment par la création d'un portail régional de l'enseignement et des formations supérieures (au sein de la fiche-action 1) et la création d'un service mobile d'information et de promotion des dispositifs de soutien à l'enseignement supérieur (Fiche-action 4).

Enfin, en vue développer une vie de campus, d'adapter les outils<sup>16</sup> et les espaces dédiés à la vie étudiante, voire en créer de nouveaux, la Région organisera en partenariat avec NEXA des ateliers de design de service auxquels seront invités l'ensemble des acteurs et usagers de l'enseignement supérieur (au sein de la fiche-action 3). Les enseignements issus de ces ateliers seront pris en compte en vue de la préparation du futur CPER, et le déploiement d'actions spécifiques sur le thème de la vie étudiante.

### **3.1.2 Diversifier l'offre de formation supérieure sur le territoire réunionnais**

Comme indiqué précédemment, favoriser la réussite des étudiants ne peut se limiter au déploiement d'une seule action. Ainsi, au-delà de l'accompagnement des étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation, il s'agit de leur permettre d'accéder sur le territoire réunionnais à une offre de formation diversifiée en lien avec leur parcours antérieur.

C'est pourquoi, le SEFORRE porte l'objectif de diversifier l'offre de formation supérieure du territoire :

- Sur différents niveaux de formation :

---

<sup>16A</sup> *l'image du Pass Kampus*.

- L'entrée dans l'enseignement supérieur pour les bacheliers technologiques et professionnels via l'ouverture de « classes préparatoires aux études supérieures », de Bachelors.
- En bac+2 (BTS, DUT et Titres RNCP) avec un objectif prioritaire sur les DUT, d'atteindre sur le territoire dix départements à moyen terme.
- Au niveau bac+3 avec une densification de l'offre en LP et le développement de passerelles avec les BTS et DUT.
- En termes de statut de formation en développant l'apprentissage et la formation continue (en lien avec les orientations du futur CPRDFOP) ; ce dernier type de formation devant permettre aux réunionnais de revenir en formation pour assurer ou valider une montée en compétences.
- Sur le plan de la pédagogie avec un soutien accordé aux innovations pédagogiques sur un volet infrastructures et équipements.

Les porteurs de projets pourront s'appuyer sur :

- L'action 1.4 du PIA jeunesse : Tremplin Post-bac pour les bacheliers professionnels.
- Les futurs appels à projets du PIA3, notamment celui consacré aux nouveaux cursus à l'Université.
- Le futur CPER pour ce qui est de la création de nouveaux départements d'IUT.
- Les appels à projets tiers-lieux issus du SRDEII pour soutenir les démarches de pédagogies innovantes.

### **3.2 Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la Réunion**

Les pouvoirs publics portent un projet de développement territorial fondé sur les principes de la société de la connaissance, à travers notamment une valorisation des singularités de l'île. Dans ce cadre, divers thèmes sont jugés prioritaires : la transition écologique et le développement durable, la transition digitale, la bio-économie et les biotechnologies, la santé et le bien-être, l'agriculture et l'agro-alimentaire (comprenant la sécurité alimentaire), les sciences humaines et sociales, l'éducation, l'économie sociale et solidaire, le tourisme, le bâtiment et les travaux publics, les industries culturelles et créatives et enfin la définition et l'évaluation des politiques publiques.

Soutenir un tel projet structurant et de long terme, nécessite d'accroître le capital humain du territoire. Or, à ce jour, la part des diplômés de l'enseignement supérieur chez les 30-34 ans reste relativement modeste (29%), au regard : de l'objectif porté par l'Union Européenne (40%), de la moyenne nationale (43,8%), ou encore de l'objectif affiché dans la StranES (60%).

En outre, du fait des caractéristiques du tissu économique régional composé à 95% de TPE, et de la faible activité de recherche privée, la recherche publique constitue un pilier essentiel de ce modèle de développement.

Ainsi, le SEFORRE porte trois objectifs en vue de renforcer la contribution de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche au nouveau modèle de développement du territoire :

- Développer les compétences et l'employabilité des étudiants réunionnais en lien avec les filières stratégiques du territoire.
- S'appuyer sur la recherche pour comprendre et relever les défis du territoire.
- Optimiser l'impact territorial des activités de valorisation et de transfert.

La combinaison de ces trois objectifs vise à soutenir l'émergence progressive de dynamiques formation-recherche-innovation, sources de fertilisations croisées entre acteurs (académiques et socio-économiques) et entre disciplines (pour répondre aux enjeux de société).

### **3.2.1 Développer les compétences et l'employabilité des étudiants réunionnais en lien avec les filières stratégiques du territoire**

Sur le plan de la formation, en vue de soutenir la stratégie de développement économique de la Réunion, le SEFORRE décline son intervention autour de deux leviers :

- Renforcer et articuler les lieux de concertation visant à déployer une vision prospective en matière de relation emploi-formation et de partager sur les projets d'évolution de la carte des formations.
- Développer l'offre de formation en lien avec les secteurs prioritaires de la Réunion et les innovations pédagogiques.

#### **Renforcer et articuler les lieux de concertation dans une vision prospective de la relation emploi-formation**

Dans une optique de mutation de l'économie réunionnaise, il paraît important de pouvoir développer sur le territoire des instances de dialogue et de concertation rassemblant les opérateurs de formation et les représentants du monde socio-économique. A travers ces rencontres, l'objectif est de définir une vision prospective des besoins en emploi pour le territoire régional, la zone indianocéanique, et plus généralement pour un secteur donné, dans la mesure où les diplômés réunionnais ont également vocation à être mobiles dans le cadre de leur insertion professionnelle.

Pour ce faire, les acteurs s'appuieront sur les structures et outils existants (CREFOP, GPEC territoriales, comités S3 et CARIF-OREF) et ceux en devenir qui pourront être définis dans le cadre du futur CPRDFOP<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup>Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles.

De plus, afin de nourrir la vision prospective, le SEFORRE vise la création d'un référentiel commun et mutualisé des compétences, au service de GPEC sectorisées (Fiche-action 5).

### Développer l'offre de formation et les innovations pédagogiques

Sur la base des orientations arrêtées dans les instances précédemment évoquées, le SEFORRE soutiendra la création de formations répondant aux besoins exprimés (Fiche-action 5).

Dans ce cadre, priorité sera donnée au portage de ces nouvelles formations par les établissements existants.

Trois types de formations seront soutenus :

- Les formations répondant à un besoin identifié. Dans ce cas, si ces formations n'ont pas vocation à être pérennisées dans le temps, elles pourront s'appuyer sur les partenaires des établissements réunionnais (réseau CNAM, réseau des IUT, etc.).
- Les formations de type Master permettant de valoriser les compétences reconnues des établissements en matière de recherche. Une stratégie spécifique de pérennisation de ces formations sera mise en place à travers l'axe 3 de ce SEFORRE.
- Les formations permettant de développer la culture entrepreneuriale, la culture d'innovation et la créativité des étudiants.

Les soutiens pourront être de différentes natures : réalisation d'études de faisabilité, accompagnement dans la recherche de partenaires, lobbying, participation au travail d'ingénierie pédagogique, participation au financement des équipements. Il s'agira également de mobiliser autant que possible les futurs appels à projets du PIA3 et notamment l'action dite de « régionalisation du PIA ».

Dans un premier temps, les actions prioritaires concerneront les domaines suivants :

- Le numérique au regard de l'enjeu de la digitalisation de l'ensemble des secteurs d'activité.
- La bio-économie avec l'objectif de densifier l'offre de formation encore peu développée à la Réunion.

Enfin, ces projets pourront s'appuyer sur les outils promus et soutenus par le SRDEII.

### 3.2.2 S'appuyer sur la recherche pour comprendre et relever les défis du territoire

Comme indiqué précédemment, la recherche publique réunionnaise se caractérise par un important effort de structuration sur les quinze dernières années ayant permis d'assurer une reconnaissance du système régional dans plusieurs domaines disciplinaires, et de porter des axes thématiques différenciants.

De leur côté, la Région et l'Etat, à travers le CPER, le PO FEDER ou des financements propres, soutiennent le développement de projets de recherche.

S'agissant spécifiquement des financements gérés par la Région, priorité sera donnée aux thèmes en lien direct avec les enjeux auxquels est ou sera confrontée la Réunion, à savoir ceux évoqués précédemment, en préambule.

Divers outils du PO FEDER 2014-2020 seront mobilisés pour soutenir ces domaines :

- Des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) Recherche-Innovation en remplacement des Appels A Projets de Recherche (AAP).

En amont de ces AMI, un travail spécifique sera réalisé par des comités thématiques pour chacun des thèmes retenus, à l'image des comités S3 (fiche-action 6). Ils auront pour objectif l'identification :

- o Des besoins et des attentes des acteurs du territoire dans le cadre d'une dynamique partenariale entre acteurs de la recherche, acteurs socio-économiques et usagers.
- o Des ressources disponibles et mobilisables en région.
- o Des atouts du territoire.
- o Du potentiel de partenariat.
- o Etc.

En outre, l'objectif à terme est de soutenir la structuration de pôles de recherche pluridisciplinaires.

Ces AMI viseront enfin à constituer un levier en vue de renforcer l'accès aux financements nationaux et européens des acteurs réunionnais.

- Des allocations doctorales (Allocations Régionales de Recherche), avec à court terme une évolution du dispositif permettant de passer d'un financement d'allocation doctorale à un financement de contrat doctoral, plus sécurisant pour le bénéficiaire.
- Des allocations post-doctorales.



### 3.2.3 Optimiser l'impact territorial des activités de valorisation et de transfert

En matière de transfert et de valorisation, le principal enjeu est de soutenir le développement d'activités à haute valeur ajoutée à la Réunion, contribuant ainsi à la mise en œuvre du nouveau modèle de développement économique de la région.

Cet objectif s'inscrit en cohérence avec les orientations du SRDEII et plus particulièrement avec son objectif 4 qui est de stimuler l'émergence de projets. Pour cela le schéma vise notamment à renforcer la relation entre le monde socio-économique et le monde académique à travers la structuration d'un dispositif régional de soutien, de diffusion et de valorisation de la recherche reposant sur quatre piliers :

1. L'intégration des problématiques du territoire dans les programmes de recherche des unités et des plateformes de recherche.
2. La capitalisation et la diffusion des savoirs produits au plus grand nombre et vers le tissu productif.
3. Le renforcement des collaborations et la co-construction des savoirs et de projets entre chercheurs, entreprises et usagers.
4. L'organisation de la valorisation de la recherche, facilitant l'émergence et le développement d'entreprises issues des travaux de recherche.

Les AMI Recherche-Innovation évoqués ci-dessus contribueront à soutenir la mise en œuvre des points 1 et 3. Ils contribueront à construire des passerelles entre les établissements de recherche publics et les acteurs du monde socio-économique, en mettant notamment à disposition des ingénieurs, doctorants, post-doctorants, chercheurs, etc., afin de lever un verrou technologique, d'éclairer un enjeu de société, de faciliter un transfert de connaissance ou de technologie, etc.

Le point 4 sera soutenu à travers la mise en place :

- D'un outil territorial dédié à la détection de projets de recherche à valoriser (Fiche-action 7).
- D'un dispositif dédié à la maturation de projets dont le périmètre reste à définir en fonction des opportunités liées au PIA3 : renforcement des moyens du CVT Valo-Sud, intervention d'une (de) SATT de métropole, partenariat entre l'Université de la Réunion et des IRT-ITE-IHU de métropole, création d'une structure au périmètre d'intervention élargi allant de la détection à l'accélération en passant par la maturation et l'incubation, etc.

En complément, le SEFORRE souhaite promouvoir et soutenir :

- Le développement de *living labs* en s'appuyant sur l'action 5.2 du PIA3.
- La mutualisation des équipements et des infrastructures de recherche entre établissement, ainsi que leur accès aux entreprises et aux entrepreneurs.
- Les initiatives entrepreneuriales des étudiants et doctorants (Fiche-action 8).

### **3.3 Accroître l'ouverture internationale de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche**

L'activité internationale du système régional d'enseignement supérieur et de recherche réunionnais est relativement modeste. Pour rappel :

- Environ 5% de la population étudiante de la Réunion est de nationalité étrangère.
- Dans les formations universitaires, 2,1% des étudiants sont de nationalité étrangère et sont issus d'un système éducatif étranger.
- Les rapports d'évaluation du HCERES relatifs aux unités de recherche pointent à de nombreuses reprises la nécessité de renforcer les partenariats internationaux.

Pour autant, la Réunion peut s'appuyer sur divers atouts pour renforcer son attractivité internationale et particulièrement à l'échelle de la zone indianocéanique :

- Présence d'organismes et d'infrastructures de recherche.
- Reconnaissance de domaines d'excellence. Sur ce point, le développement de l'ouverture internationale du système réunionnais d'enseignement supérieur et de recherche doit contribuer à la pérennisation des formations à faibles effectifs et particulièrement les Masters.
- Dynamisme de nombreux établissements (Université, Ecole d'Architecture, Ecole Supérieure des Arts, ILOI, etc.) souhaitant nouer et développer des partenariats à l'international.
- Ancrage thématique de laboratoires de recherche sur l'indianocéanie, notamment en Sciences Humaines et Sociales.

Par conséquent, le SEFORRE ambitionne de contribuer à l'accroissement de l'attractivité et du rayonnement à l'international des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dans un contexte de forte évolution de la population étudiante mondiale et d'une compétition exacerbée entre les établissements et les territoires. Pour ce faire, il se fixe deux objectifs :

- Développer un espace indianocéanique de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Renforcer l'intégration des acteurs réunionnais dans les réseaux nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

#### **3.3.1 Développer un espace indianocéanique de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Le développement d'un espace indianocéanique de l'enseignement supérieur et de la recherche s'appuiera principalement sur la mise en place d'un dispositif de soutien à la mobilité étudiante au sein de la Zone Océan Indien : un ERASMUS Océan Indien.

### **Faciliter la mobilité au sein de l'Océan Indien**

L'ouverture d'un territoire sur l'environnement qui l'entoure, et la construction d'un destin commun entre territoires d'une même zone géographique, passent notamment par les échanges. Dans ce cadre, la mobilité étudiante constitue un levier majeur.

En outre, les jeunes réunionnais ne seront pas en mesure de tous s'insérer professionnellement à la Réunion. Ainsi, les familiariser très tôt avec la mobilité est primordial.

Par conséquent, le SEFORRE porte le projet de création d'un programme de soutien à la mobilité étudiante à l'échelle de l'Océan Indien (Fiche-action 9), sur le modèle du programme ERASMUS. Cela implique la mise en place d'un partenariat entre les pays de la COI et d'un système de bourse. En outre, il s'agira d'accompagner la mise en œuvre de ce dispositif d'une politique d'accueil sur le territoire réunionnais (hébergement, cours de FLE, etc.).

Ces mobilités étudiantes viseront à terme à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'indianocéanie et ainsi à générer d'autres types de collaboration, notamment des programmes de recherche communs.

#### **3.3.2 Renforcer l'intégration des acteurs réunionnais dans les réseaux nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Enfin, l'accroissement de la visibilité des acteurs et de leurs activités passe par le développement de partenariats ciblés et structurés.

L'approche écosystémique des partenariats renforçant ces derniers, le SEFORRE soutient l'intégration des acteurs réunionnais de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la stratégie de marketing territorial promue dans le SRDEII. Il s'agira alors de mener une réflexion définissant les zones géographiques prioritaires au regard des thématiques traitées, dans l'optique de nouer des partenariats durables (Fiche-action 9).

Au service de cette stratégie partagée, seront soutenus, dans le cadre d'appels à projets dédiés :

- L'organisation d'événements scientifiques d'envergure internationale.
- La mobilité d'étudiants, de post-doctorants et/ou de chercheurs internationaux.
- L'organisation de « classes d'été » durant les périodes de vacances universitaires.

Enfin, le soutien à la Cellule Europe est réaffirmé en vue d'accroître la participation des acteurs réunionnais aux appels à projets compétitifs.

## **4. La mise en œuvre**

### **4.1 Les instances de gouvernance, de pilotage et de suivi**

La mise en œuvre du SEFORRE sera coordonnée par le service enseignement supérieur et recherche de la Région Réunion. Il aura pour tâche de veiller à la bonne exécution des actions et à collecter l'ensemble des données permettant d'assurer une évaluation *in itinere*.

Un comité stratégique composé de la Région, du Rectorat et du DAAF, du DRRT, de l'Université de la Réunion et de NEXA, se réunira une fois par an afin de faire le point sur l'avancée des actions du schéma, et de définir le programme de travail pour l'année à venir.

Enfin, une conférence régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche se réunira à mi-parcours et au terme du schéma afin de communiquer sur le bilan des actions menées.

### **4.2 Opérationnalisation**

La mise en œuvre du SEFORRE s'appuie sur des dispositifs existants et des actions spécifiques (cf. tableau 1 présenté en préambule de la stratégie).

Les actions spécifiques sont déclinées ci-dessous à l'aide de fiches.

**Axe 1**

**Favoriser la réussite des étudiants**

**Objectif**

**Accompagner les étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation**

**Levier**

**Eclairer les choix d'orientation des jeunes réunionnais**

**ACTION 1**

**Mise en synergie des outils et dispositifs d'information et d'orientation sur l'enseignement et les formations supérieures**

**Contexte**

*L'accès à l'enseignement supérieur n'est pas aisé pour certains bacheliers réunionnais qui méconnaissent l'offre de formation disponible à la Réunion, ce qui contribue en partie à alimenter le phénomène d'orientation par défaut.*

*La multitude des sites Internet (établissements, ONISEP, Formanoo, APB, etc.) rend difficile la construction d'une vision exhaustive des possibilités de poursuite d'études pour les jeunes.*

**Description**

**L'action consiste à coordonner l'ensemble des actions mises en œuvre pour l'information et l'orientation des jeunes dans la construction de leur parcours d'études et de formations supérieures.**

**Elle consiste notamment à centraliser au sein d'un portail régional l'ensemble des informations pertinentes relatives à l'enseignement et aux formations supérieures.**

**Elle s'accompagne également d'un relai sur le territoire des actions d'informations et d'orientation (ex : forum des formations), ainsi que d'un relai sur les réseaux sociaux.**

**Enjeux**

*Accroître la visibilité de l'offre de formation à la Réunion.*

**Cibles**

- *Futurs étudiants et plus particulièrement les lycéens.*
- *Jeunes de 16 à 30 ans*
- *Tout acteur en faveur de la jeunesse*

**Résultats attendus**

- **Renforcer le continuum bac-3/bac+3 et limiter l'orientation par défaut.**
- **Adapter les outils dématérialisés relatifs à l'information et à l'orientation ;**
- **Avoir une meilleure visibilité des dispositifs qui les concernent par les jeunes ;**
- **Avoir un meilleur partenariat avec l'ensemble des intervenants en faveur de la jeunesse.**

**Synergies**

- *PIA Jeunesse, fiche action 1.2 : création d'un système d'information intégré pour la jeunesse « Portail Jeunes 974 »,*
- *Fiches-actions 2 et 4.*

**Pilotage**

**Région**

<b>Principales étapes de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réactualisation de l'état des lieux</li> <li>2. Elaboration et publication du cahier des charges</li> <li>3. Sélection du prestataire et lancement des développements</li> <li>4. Ouverture du site au public en 2019</li> <li>5. Evaluation intermédiaire</li> </ol>
<b>Calendrier</b>	2017-2018
<b>Indicateurs / éléments de suivi</b>	<p>Statistiques de fréquentation des sites.</p> <p>Typologie des visiteurs.</p> <p>Nouvelle présentation du site au 3<sup>e</sup> trimestre 2017</p>
<b>Indicateurs / éléments d'évaluation</b>	<p>Impact sur les choix d'orientation des visiteurs via une enquête annuelle auprès des utilisateurs.</p> <p>Analyse du continuum bac-3/bac+3.</p> <p>Evolution de l'orientation par défaut.</p> <p>Réalisation du tableau de bord :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fréquentation</li> <li>- nombre de « clics »</li> <li>- nombre d'échanges (mails) avec les « webanimators »</li> <li>- enquête de satisfaction en ligne (like/you can do better)</li> </ul>

**Axe 1**

**Favoriser la réussite des étudiants**

**Objectif**

**Accompagner les étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation**

**Levier**

**Soutenir et accompagner la mobilité étudiante au service d'un continuum bac-3/bac+3 amélioré**

**ACTION 2**

**Coordination de la politique de soutien à la mobilité étudiante**

**Contexte**

*La mobilité étudiante, notamment vers la métropole, peut contribuer à soutenir le continuum bac-3/bac+3 et ainsi lutter contre l'orientation par défaut.*

*S'agissant de la mobilité nationale, l'Etat dispose de la compétence légale en matière du transport aérien et de bourses et autres formes d'aides (hébergement, etc.). Les collectivités locales sont intervenues en complément de ces dispositifs nationaux existants, eu égard à l'insuffisance des moyens. Ces aides locales visent notamment à améliorer les conditions matérielles en complétant les capacités financières des étudiants réunionnais dont les parents sont confrontés à des difficultés financières pour assumer des dépenses liés à la mobilité de leurs enfants.*

*Dans ce domaine, il est constaté que les bacheliers technologiques et professionnels sont peu mobiles pour la poursuite d'études.*

**Description**

**L'action vise à adapter l'ensemble de la politique de soutien à la mobilité via les aides dispensées par l'Etat et complétées par les collectivités territoriales (Région, Département, etc.), en revoyant notamment les critères d'attribution des aides. Il s'agira également de développer un système d'accompagnement des étudiants visant à faciliter leur arrivée et leur intégration dans des établissements métropolitains.**

**Enjeux**

*Faciliter la mobilité des jeunes réunionnais dans la cadre de leur poursuite d'études vers l'enseignement supérieur.*

**Cibles**

*Ensemble des étudiants réunionnais avec un focus particulier sur les néo-bacheliers.*

**Résultats attendus**

**Améliorer le continuum bac-3/bac+3**

**Synergies**

*Fiches-actions 1 et 4*

**Pilotage**

**Etat, Région et Département**

**Principales étapes de mise en œuvre**

1. *Analyse des comportements et des déterminants de la mobilité.*
2. *Définition des outils et dispositifs existants de soutien à la mobilité.*
3. *Définition d'un système de suivi des étudiants accompagnés.*
4. *Déploiement de la nouvelle politique coordonnée de soutien à la mobilité.*

**Calendrier**

*2017-2018 : réalisation des étapes 1 à 3 dans le cadre d'une étude.*

*2019 : déploiement de la nouvelle politique coordonnée de soutien à la mobilité.*

**Indicateurs/**

*Bilan financier de la politique de soutien à la mobilité.*

**éléments de suivi**

*Caractéristiques des bénéficiaires de la politique de soutien à la mobilité.*

**Indicateurs/**

*Analyse du continuum bac-3/bac+3.*

**éléments  
d'évaluation**

*Réussite des étudiants accompagnés : parcours de formation et parcours professionnel.*



**Axe 1**

**Favoriser la réussite des étudiants**

**Objectif**

**Accompagner les étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation**

**Levier**

**Réactiver le comité CPER**

**ACTION 3**

**Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants**

**Contexte**

*Les conditions d'étude et de vie des étudiants contribuent à leur réussite.*

*La Réunion bénéficie d'infrastructures relativement récentes que ce soit à l'Université ou dans les autres établissements. Toutefois, divers outils, services, etc., peuvent améliorer ces conditions d'études et de vie (à l'image des cartes multi-services, espaces dédiés aux études, etc.).*

*Il est ainsi nécessaire de préparer le futur CPER au regard des objectifs portés par le SEFORRE (diversification de l'offre de formation, création de nouveaux départements d'IUT, accueil d'étudiants et d'enseignants-chercheurs internationaux, etc.) et de l'évolution des effectifs étudiants.*

**Description**

**Dans un premier temps, l'action vise à définir avec les usagers (étudiants) les outils et services à développer sur le territoire, pour améliorer leurs conditions d'études et de vie.**

**Dans un second temps, elle vise à rassembler l'ensemble des acteurs réunionnais de l'enseignement supérieur et les financeurs du CPER (établissements de formation, CROUS, collectivités, Etat, etc.) afin d'évaluer les besoins prioritaires à inscrire au futur CPER.**

**Une étude sur les besoins en logement étudiants (y compris pour les BTS) est à mener dans ce cadre.**

**Enjeux**

*Préparer les négociations en vue du futur CPER, et identifier notamment le besoin en logement étudiant*

*Faciliter le quotidien des étudiants et développer des campus attractifs.*

**Cibles**

*Étudiants*

**Résultats attendus**

- **Améliorer le bien-être des étudiants,**
- **Adapter les financements du futur CPER aux besoins du territoire,**
- **Identifier les besoins en logement étudiant.**

**Synergies**

**Pilotage**

**Région , Nexa et État**

**Principales étapes de mise en œuvre**

1. *Organisation et animation des ateliers de design de service*
2. *Instaurer le comité CPER.*

3. *Recenser les besoins de chacun des partenaires.*
4. *Définition d'un cahier des charges et réalisation d'une étude sur le logement étudiant*
5. *Définir dans la concertation les projets prioritaires.*
6. *Prise en compte des ateliers de design, de la concertation et des résultats de l'étude logement étudiant en vue de la définition du futur CPER*

**Calendrier**

*2017-2019.*

*2017 : atelier de design*

*2018 : mise en place du comité CPER*

*Prévoir un atelier par an*

**Indicateurs/  
éléments de suivi**

*Nombre d'ateliers organisés et taux de participation des usagers,*

*Maquette financière prévisionnelle pour le futur CPER.*

**Indicateurs/  
éléments  
d'évaluation**

*Enquête de satisfaction des usagers des services, outils déployés.*

<b>Axe 1</b>	<b>Favoriser la réussite des étudiants</b>
<b>Objectif</b>	<b>Accompagner les étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation</b>
<b>Levier</b>	<b>Améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants</b>

**ACTION 4**  
**Création d'un service mobile d'information et de promotion des dispositifs de soutien à l'enseignement supérieur**

<b>Contexte</b>	<p><i>Les conditions d'étude et de vie des étudiants contribuent à leur réussite.</i></p> <p><i>Un nombre important de néo-bacheliers méconnaissent les aides auxquelles ils ont droit en tant que futur étudiant. À titre d'illustration, le CROUS relève que chaque année, environ 4 000 bacheliers découvrent la procédure des bourses trop tardivement. Ainsi, ils ne perçoivent leur premier versement au mieux au mois d'octobre, alors même qu'ils font souvent partie de familles aux conditions très modestes. S'agissant du logement, le dépôt tardif d'un dossier fait que l'étudiant qui serait prioritaire, ne peut bénéficier d'un logement du CROUS.</i></p>
<b>Description</b>	<p><b>L'action vise à informer les lycéens et leurs parents sur les dispositifs de soutien auxquels ils ont accès pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur et leur parcours de formation.</b></p> <p><b>Elle vise également à informer sur les réunions ou forums des formations qui seront organisés par bassin.</b></p> <p><b>Elle s'accompagne d'un relai sur les réseaux sociaux.</b></p>
<b>Enjeux</b>	<i>Renforcer l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur.</i>
<b>Cibles</b>	<p><i>Jeunes de 16 à 30 ans -attention particulière aux NEET</i></p> <p><i>Parents</i></p> <p><i>Demandeurs d'emploi</i></p> <p><i>Institutions jeunesse</i></p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>meilleure connaissance de tous les dispositifs par les acteurs jeunesse</b></li> <li>• <b>mise en place de travail collaboratif avec les partenaires locaux agissant en faveur de la jeunesse</b></li> <li>• <b>meilleure lisibilité des dispositifs qui les concernent par les jeunes</b></li> <li>• <b>offrir un service régional de proximité</b></li> <li>• <b>Augmenter l'accès à l'enseignement supérieur des lycéens d'origines modestes (CSP défavorisées).</b></li> </ul>
<b>Synergies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>PIA Jeunesse, fiche-action 1.5 : création d'un service mobile d'information - la caravane de la jeunesse,</i></li> <li>• <i>fiches-actions 1 et 2.</i></li> </ul>
<b>Pilotage</b>	<b>Région</b>

<b>Principales étapes de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Mutualisation des moyens financiers pour la conception et réalisation des supports de communication et l'achat d'un forgon aménagé et décoré (marquage publicitaire avec les différents logos et contacts), recrutement du personnel.</i></li> <li>2. <i>Collecte des informations, contacts et formulaires de demandes d'aides à destination de la jeunesse et constitution d'une base de données multifactorielles Jeunesse. Définition des secteurs prioritaires sur la base des caractéristiques des bacheliers du territoire (CSP, taux de poursuite d'études, sollicitations tardives des aides du CROUS, etc.).</i></li> <li>3. <i>Déploiement de l'action.</i></li> </ol>
<b>Calendrier</b>	<p>2017 : <i>réalisation des étapes 1 et 2.</i></p> <p>2018 : <i>déploiement.</i></p>
<b>Indicateurs/ éléments de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>acquisition et aménagement du véhicule</i></li> <li>- <i>programmation des visites/de la tournée</i></li> <li>- <i>Typologie des bénéficiaires de l'action.</i></li> </ul>
<b>Indicateurs/ éléments d'évaluation</b>	<p><i>Tableau de bord indiquant le nombre de visites, le nombre des personnes qui ont été informées et réalisation d'une enquête de satisfaction proposée sur place aux usagers ayant eu recours à la caravane.</i></p> <p><i>Evolution du nombre de retardataires dans les sollicitations des aides.</i></p>

**Axe 2**

**Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la Réunion**

**Objectif**

**Développer les compétences et l'employabilité des étudiants réunionnais en lien avec les filières stratégiques du territoire**

**Levier**

**Développer l'offre de formation et les innovations pédagogiques**

**ACTION 5**

**Appui à la création de formations en lien avec les besoins du territoire**

**Contexte**

*Les pouvoirs publics portent un projet de développement du territoire fondé sur les principes de la société de la connaissance. Soutenir ce modèle implique d'accroître le niveau de qualification de la population en lien avec les orientations stratégiques portées par la S3, le CPRDFOP et le SRDEII.*

*Parallèlement, l'évolution des progrès technologiques engendrent une véritable mutation et transformation des métiers.*

*Dans ce cadre, l'objectif est de diversifier l'offre de formation en vue de soutenir le développement de ces filières stratégiques.*

**Description**

**Cette action vise d'une part à construire et partager à l'échelle de l'ensemble des acteurs de la relation emploi-formation de la Réunion un référentiel commun des compétences dont aura besoin à l'avenir le territoire régional, et au-delà l'Océan Indien.**

**D'autre part, elle vise à accompagner les porteurs de projets de création de nouvelles formations, en fonction de leurs besoins.**

**Enjeux**

*Soutenir le modèle de développement de la Réunion fondé sur les principes de la société de la connaissance.*

**Cibles**

- *Acteurs de la relation emploi-formation,*
- *Opérateurs de formation.*

**Résultats attendus**

- **Développer l'emploi sur les secteurs stratégiques du territoire,**
- **Doter le territoire de GPEC sectorisées.**

**Synergies**

*S3, SRDEII et CPRDFOP.*

**Pilotage**

**Région**

**Principales étapes de mise en œuvre**

1. *Cartographier les GPEC existantes sur le territoire,*
2. *Définir avec l'ensemble des acteurs de la relation emploi-formation un programme de travail annuel (secteurs prioritaires, méthode de travail, etc.),*
3. *Programmation de nouvelles formations*
4. *Accompagnement des porteurs de projets*

**Calendrier**

2018

<b>Indicateurs/ éléments de suivi</b>	<i>Nombre de secteurs traités en GPEC Nombre de nouvelles formations.</i>
<b>Indicateurs/ éléments d'évaluation</b>	<i>Evolution de la carte de formation. Suivi de cohortes (taux d'insertion professionnelle, type d'emploi obtenu, localisation de l'emploi, etc.).</i>

<b>Axe 2</b>	<b>Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la Réunion</b>
<b>Objectif</b>	<b>S'appuyer sur la recherche pour comprendre et relever les défis du territoire</b>
<b>Levier</b>	<b>Structurer le dispositif régional de recherche</b>

<b>ACTION 6</b> <b>Renforcer la visibilité de l'appareil régional de recherche</b>
---

<b>Contexte</b>	<p>La recherche publique réunionnaise se caractérise par un important effort de structuration sur les 15 dernières années, ayant permis d'assurer une reconnaissance du système régional dans plusieurs domaines disciplinaires.</p> <p>Toutefois, les relations entre la recherche et le monde socio-économique sont encore faibles.</p>
<b>Description</b>	<b>Cette action vise à renforcer la visibilité et le fort potentiel de la recherche, pour répondre aux besoins du territoire.</b>
<b>Enjeux</b>	<i>Contribuer au développement économique du territoire.</i>
<b>Cibles</b>	<i>Laboratoires de recherche, enseignants-chercheurs, chercheurs, post-doctorants et doctorants.</i>
<b>Résultats attendus</b>	<p><b>Intégrer les problématiques du territoire dans les activités de recherche des laboratoires réunionnais</b></p> <p><b>Renforcer les collaborations entre la recherche et le monde socio-économique</b></p>
<b>Synergies</b>	<i>SRDEII</i>
<b>Pilotage</b>	<b>Nexa, Région</b>
<b>Principales étapes de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Intégration des problématiques du territoire dans les programmes de recherche</i></li> <li>2. <i>Capitalisation et diffusion des savoirs produits vers le tissu productif</i></li> <li>3. <i>Renforcement des collaborations entre recherche et entreprises</i></li> </ol>
<b>Calendrier</b>	<i>2017-2018</i>
<b>Indicateurs/ éléments de suivi</b>	<i>Mise en place d'appels à manifestation d'intérêts</i>
<b>Indicateurs/ éléments d'évaluation</b>	<i>Typologie des activités co-construites.</i>

<b>Axe 2</b>	<b>Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la Réunion</b>
<b>Objectif</b>	<b>Optimiser l'impact territorial des activités de valorisation et de transfert</b>
<b>Levier</b>	<b>Structurer le dispositif régional de soutien, de diffusion et de valorisation de la recherche</b>

**ACTION 7**

**Définition et mise en place d'un outil territorial de détection de projets de recherche à valoriser**

<b>Contexte</b>	<p>Sur le plan du transfert et de la valorisation de la recherche, la Réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dispose d'un véritable potentiel au regard du tissu scientifique de l'île,</li> <li>- bénéficie de la présence d'acteurs dédiés (Qualitropic, Témergie, CVT-Sud, l'incubateur de la Technopole de la Réunion, la plateforme mutualisée d'innovation « Eco-Ex », le réseau d'innovation technique et de transfert RITA, trois Centres de Ressources Technologiques, Nexa).</li> </ul> <p>Toutefois, l'impact territorial des activités de recherche doit être renforcé.</p>
<b>Description</b>	<b>Cette action vise à renforcer la détection des projets à fort potentiel de valorisation sur le territoire.</b>
<b>Enjeux</b>	<i>Contribuer au développement économique du territoire.</i>
<b>Cibles</b>	<i>Laboratoires de recherche, enseignants-chercheurs, chercheurs, post-doctorants et doctorants.</i>
<b>Résultats attendus</b>	<b>Valoriser les activités de recherche des laboratoires réunionnais en activités économiques</b>
<b>Synergies</b>	<i>SRDEII</i>
<b>Pilotage</b>	<b>Nexa, Région</b>
<b>Principales étapes de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rassembler l'ensemble des acteurs de la recherche et de l'innovation.</li> <li>2. Définir dans la concertation un outil territorial de détection de projets de recherche à valoriser.</li> <li>3. Mettre en place cet outil.</li> </ol>
<b>Calendrier</b>	<i>2017</i>
<b>Indicateurs/ éléments de suivi</b>	<i>Nombre de projets identifiés.</i>
<b>Indicateurs/ éléments d'évaluation</b>	<i>Nombre de projets accompagnés.</i>
<b>Indicateurs/ éléments d'évaluation</b>	<i>Typologie des activités générées par les projets accompagnés.</i>



**Axe 2**

**Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la Réunion**

**Objectif**

**Optimiser l'impact territorial des activités de valorisation et de transfert**

**Levier**

**Structurer le dispositif régional de soutien, de diffusion et de valorisation de la recherche**

**ACTION 8**

**Appui aux démarches entrepreneuriales des jeunes diplômés**

**Contexte**

*Dans une économie caractérisée par une forte proportion de TPE-PME, l'enseignement supérieur et la recherche constituent des leviers de création de nouvelles activités, notamment à forte valeur ajoutée.*

*Les étudiants et doctorants réunionnais peinent à s'insérer professionnellement de manière durable et/ou à exercer un métier en lien avec leur niveau de qualification.*

**Description**

**Cette action vise à inciter les jeunes diplômés réunionnais à créer leur propre activité professionnelle ou à développer les initiatives entrepreneuriales d'entreprises réunionnaises.**

**Enjeux**

*Contribuer au développement économique de la région.*

**Cibles**

*Jeunes diplômés (BTS, étudiants, doctorants, etc.)*

**Résultats attendus**

**Développer la création d'entreprises et l'emploi à la Réunion.**

**Synergies**

*SRDEII.*

**Pilotage**

**Université, Région, Nexa**

**Principales étapes de mise en œuvre**

1. *Identifier les concours de création d'entreprises à la Réunion.*
2. *Rassembler l'ensemble des parties prenantes de ces concours.*
3. *Définir un dispositif partagé à destination des étudiants et doctorants.*
4. *Lancement d'un appel à candidatures annuel avec sensibilisation auprès des publics cibles.*

**Calendrier**

*2017-2018 pour les étapes 1 à 3.*

*2018 pour l'étape 4.*

**Indicateurs/**

*Nombre de candidatures.*

**éléments de suivi**

*Nombre de dossiers retenus.*

**Indicateurs/**

*Devenir des projets lauréats.*

**éléments d'évaluation**

<b>Axe 3</b>	<b>Accroître l'ouverture internationale de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche</b>
<b>Objectif</b>	<b>Développer un espace indianocéanique de l'enseignement supérieur et de la recherche</b>
<b>Levier</b>	<b>Faciliter la mobilité au sein de l'Océan Indien</b>

**ACTION 9**  
**Création d'un programme de soutien à la mobilité étudiante à l'échelle de l'Océan Indien**

<b>Contexte</b>	<p><i>L'ancrage de la Réunion dans la zone indianocéanique est un enjeu majeur pour les pouvoirs publics.</i></p> <p><i>Les échanges d'étudiants contribuent à développer et renforcer les coopérations de formation (double-diplômes, co-diplômes, échanges d'enseignants, etc.) et de recherche (projets communs, co-tutelles de thèse, etc.).</i></p>
<b>Description</b>	<b><i>Cette action vise à développer les mobilités étudiantes entre les territoires de la zone indianocéanique, à travers un programme de type Erasmus.</i></b>
<b>Enjeux</b>	<i>Créer un espace indianocéanique de l'enseignement supérieur et de la recherche.</i>
<b>Cibles</b>	<p><i>Etudiants</i></p> <p><i>Formateurs, professeurs, encadrants</i></p>
<b>Résultats attendus</b>	<b><i>Développement des collaborations et de projets entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la zone indianocéanique.</i></b>
<b>Synergies</b>	<i>- PO FEDER INTERREG</i>
<b>Pilotage</b>	<b>Région</b>
<b>Principales étapes de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li><i>1. Lobbying auprès des Etats de la zone.</i></li> <li><i>2. Définition du programme.</i></li> <li><i>3. Mise en œuvre.</i></li> </ol>
<b>Calendrier</b>	<p><i>Dès 2017 démarrage des actions de lobbying.</i></p> <p><i>Mise en œuvre du dispositif visé pour 2020.</i></p>
<b>Indicateurs/ éléments de suivi</b>	<i>Nombre de bénéficiaires du programme de mobilité.</i>
<b>Indicateurs/ éléments d'évaluation</b>	<i>Evolution des partenariats entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la zone indianocéanique.</i>

<b>Axe 3</b>	<b>Accroître l'ouverture internationale de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche</b>
<b>Objectif</b>	<b>Renforcer l'intégration des acteurs réunionnais dans les réseaux nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche</b>
<b>Levier</b>	<b>Développer une stratégie commune de marketing territorial</b>

<b>ACTION 10</b> <b>Définition d'une stratégie internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche</b>
---

<b>Contexte</b>	<i>L'ancrage de la Réunion dans la zone indianocéanique est un enjeu majeur pour les pouvoirs publics. Le SRDEII souhaite développer une stratégie internationale et de marketing territorial partagée par l'ensemble des forces vives de la région. En matière d'enseignement supérieur et de recherche, la Région souhaite appuyer le développement d'une université tropicale et insulaire ancrée dans l'océan Indien, et s'affirmant face aux dynamiques en cours notamment à Maurice.</i>
<b>Description</b>	<b>Cette action vise à articuler la stratégie régionale avec celle des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.</b>
<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Affirmer le positionnement de La Réunion dans la zone indianocéanique en matière d'enseignement supérieur et de recherche,</i></li> <li>• <i>Nouer des partenariats durables à l'international et en optimiser les impacts sur le territoire régional.</i></li> </ul>
<b>Cibles</b>	<i>Établissements d'enseignement supérieur et de recherche.</i>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création d'un espace indianocéanique de l'enseignement supérieur et de la recherche,</b></li> <li>• <b>Accroître les retombées socio-économiques des partenariats internationaux.</b></li> </ul>
<b>Synergies</b>	SRDEII
<b>Pilotage</b>	<b>Région, Rectorat, Université</b>
<b>Principales étapes de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Identifier les acteurs, analyser les stratégies et les activités internationales des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et cartographier les partenariats.</i></li> <li>2. <i>Définir avec l'ensemble des partenaires des axes prioritaires en matière de thématiques et de zones géographiques.</i></li> <li>3. <i>Définir pour chaque axe et chaque zone une feuille de route et les appels à projets dédiés.</i></li> </ol>
<b>Calendrier</b>	<p>2018 pour mener l'étape 1.</p> <p>2019 pour mener les étapes 2 et 3.</p>

*2020 pour réaliser les premières actions.*

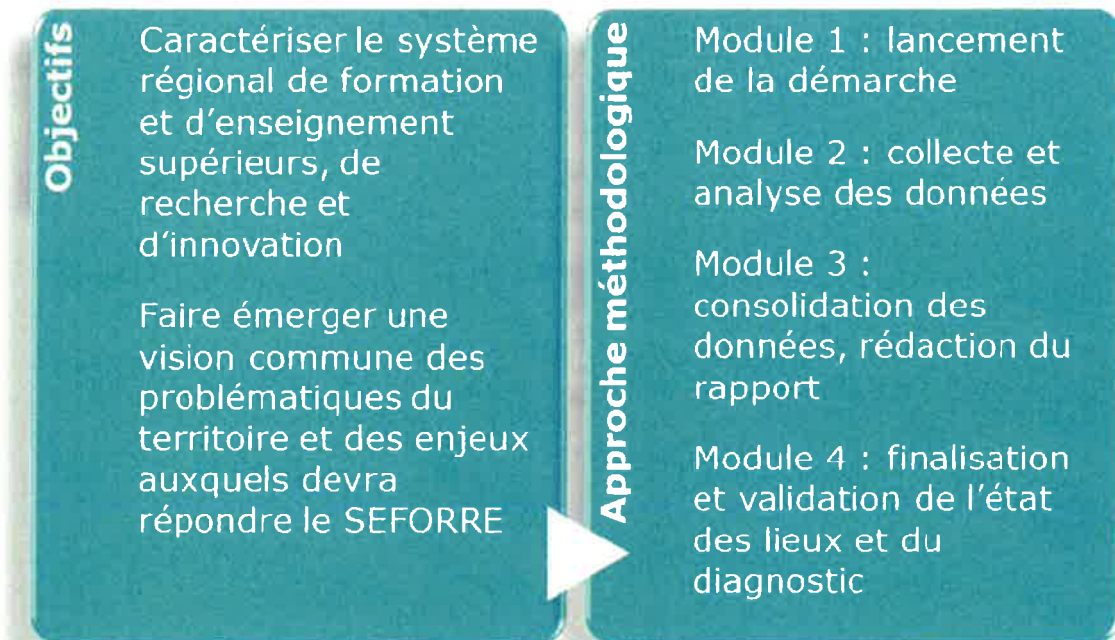
**Indicateurs/  
éléments de suivi**

*Typologie des actions à l'international menées.*

**Indicateurs/  
éléments  
d'évaluation**

*Evolution des partenariats et impact sur le territoire régional.*

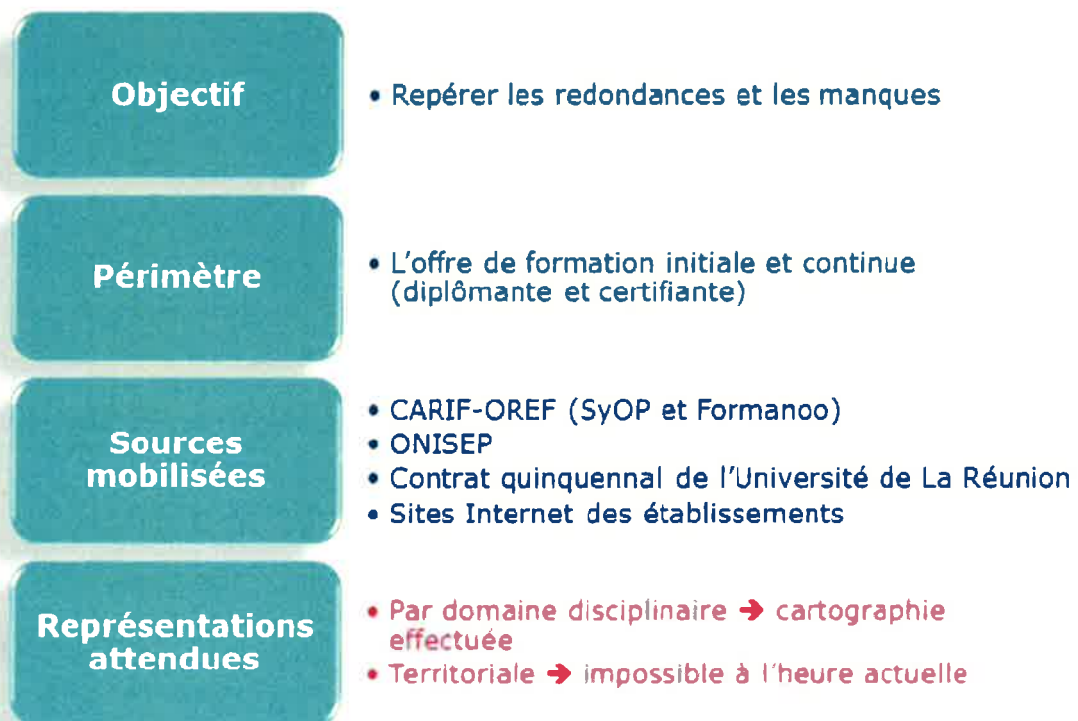
## Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic territorial



11/10/2016

Strasbourg Conseil

## Cartographie de l'offre de formation



11/10/2016

Strasbourg Conseil

Point d'avancement dans la mission

## Principaux enseignements de l'état des lieux et du diagnostic

Poursuite de la mission

11/18/2016

Strasbourg Conseil

# Contexte démographique et socio-économique

## Dynamiques démographie

- Une croissance démographique soutenue depuis de nombreuses années, mais au ralenti depuis 2008
- Une population jeune, mais un territoire confronté au vieillissement de sa population

## Qualification de la population

- Des niveaux de qualification modestes, mais un rattrapage important sur les 30 dernières années
- Un enjeu central pour les années à venir : un premier diplôme pour tous et une élévation de qualification pour chacun

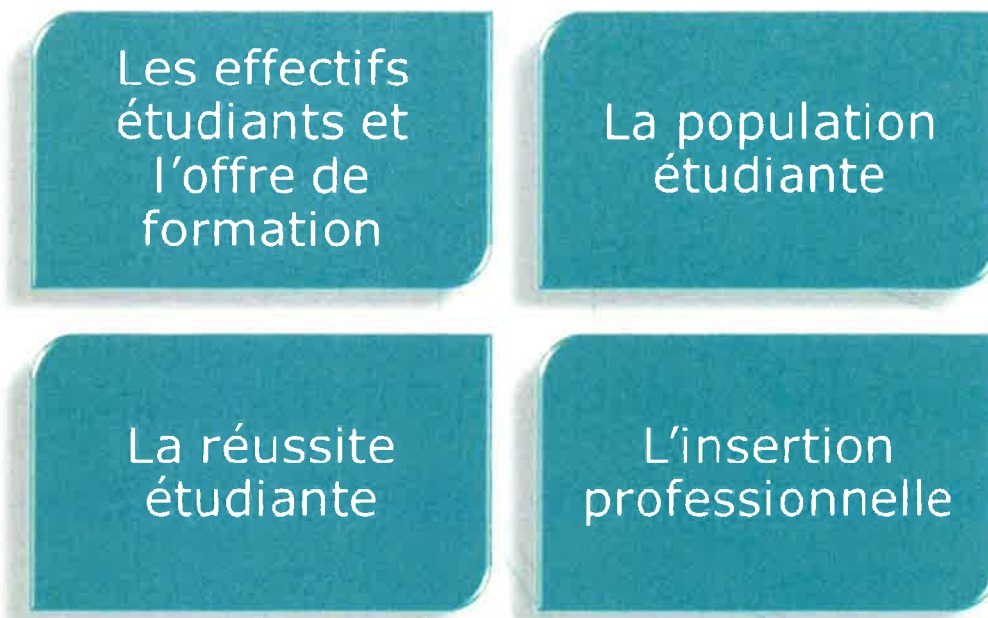
## Marché du travail

- Un taux de chômage très important, particulièrement chez les jeunes
- Des conditions d'emploi plus précaires pour les jeunes et des emplois peu qualifiés

11/10/2016

Strasbourg Conseil

# L'enseignement supérieur

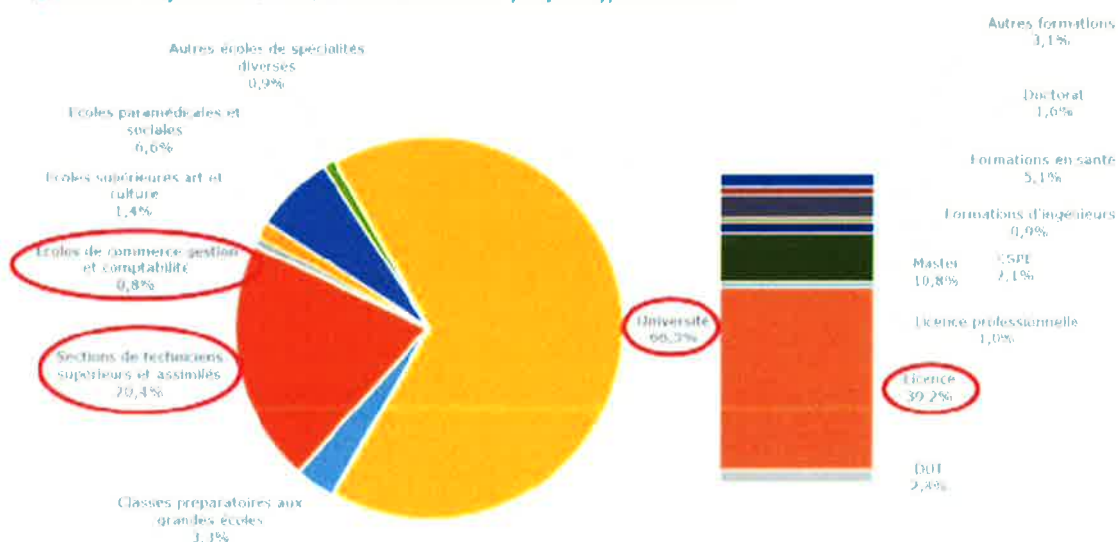


11/10/2016

Strasbourg Conseil

## Plus de 20 000 étudiants à La Réunion

Illustration 6 : Répartition des effectifs étudiants 2013-2014 par grand type de formation



Sources : SIES-MENESR et Formano.org (Académie de La Réunion, Université de La Réunion - PROFIL, Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Enquêtes écoles - DRESS, CCI Île de La Réunion - Pôle Formation, Ecole Nationale d'Architecture Supérieure de Montpellier - Antenne de La Réunion, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion - Traitement CARIF-OREF Réunion).  
Traitements : Strasbourg Conseil.

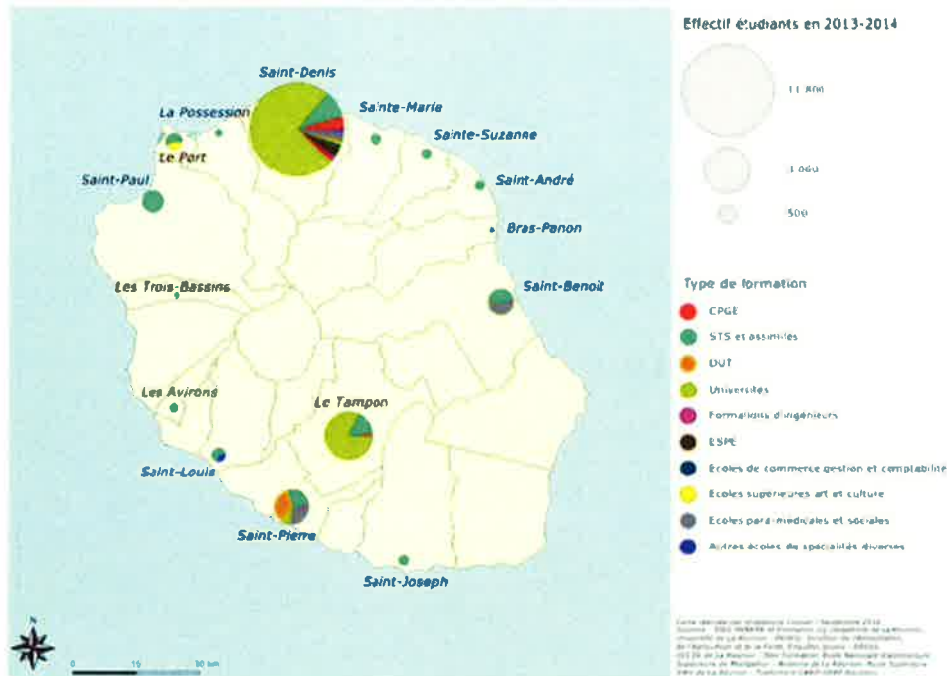
**31% des effectifs dans des formations courtes professionnalisantes**

11/10/2016

Strasbourg Conseil

# Des effectifs répartis sur 15 communes

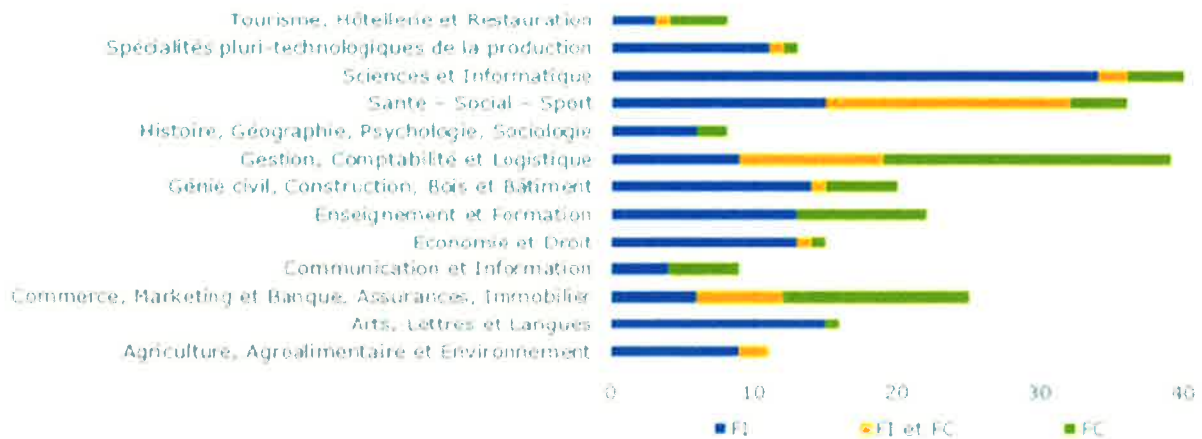
Illustration 7 : Répartition territoriale des effectifs étudiants (2013-2014)



11/10/2016

Strasbourg Conseil

## Une offre de formation diversifiée



Relativement peu de redondances...  
 ...mais une offre privée très volatile et des craintes  
 quant à des projets futurs

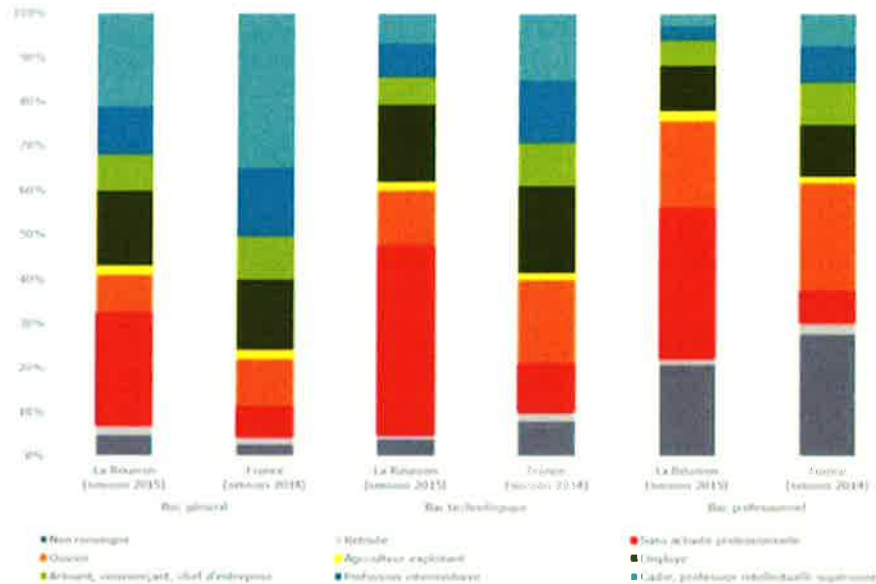
11/10/2016

Strasbourg Conseil



# Les bacheliers une forte proportion de CSP défavorisées

Illustration 17 : CSP des bacheliers de La Réunion (session 2015) et de la France (session 2014)



Sources : Rectorat de l'Académie de La Réunion et SIES-MENESR / RERS 2015 ; traitements Strasbourg Conseil.

11/10/2016

Strasbourg Conseil

## Environ 1 500 bacheliers concernés par une orientation subie

Illustration 18 : Comparaison entre le 1<sup>er</sup> vœu exprimé et les résultats d'affectation de bacheliers de La Réunion de 2015

BTS(A) - DTS - DCG - MAH - DMA	Vœux 1	Proposition d'admission		Acceptation	
		en nombre	en % de vœux 1	en nombre	en % de vœux 1
Bac général	774	404	52%	287	37%
Bac technologique	1 630	1 096	67%	862	53%
Bac professionnel	1 406	663	47%	479	34%
<b>TOTAL</b>	<b>3 810</b>	<b>2 163</b>	<b>57%</b>	<b>1 628</b>	<b>43%</b>

DUT	Vœux 1	Proposition d'admission		Acceptation	
		en nombre	en % de vœux 1	en nombre	en % de vœux 1
Bac général	393	253	64%	211	54%
Bac technologique	200	120	60%	111	56%
Bac professionnel	39	2	5%	2	5%
<b>TOTAL</b>	<b>632</b>	<b>375</b>	<b>59%</b>	<b>324</b>	<b>51%</b>

CPGE - Ecole d'ingénieurs	Vœux 1	Proposition d'admission		Acceptation	
		en nombre	en % de vœux 1	en nombre	en % de vœux 1
Bac général	706	608	79%	538	70%
Bac technologique	98	65	66%	63	64%
Bac professionnel	2	1	50%	1	50%
<b>TOTAL</b>	<b>806</b>	<b>674</b>	<b>70%</b>	<b>602</b>	<b>70%</b>

Licence-DEUST-DU	Vœux 1	Proposition d'admission		Acceptation	
		en nombre	en % de vœux 1	en nombre	en % de vœux 1
Bac général	2 239	3 246	145%	2 701	121%
Bac technologique	448	1 240	277%	935	209%
Bac professionnel	283	1 018	360%	783	277%
<b>TOTAL</b>	<b>2 970</b>	<b>5 504</b>	<b>185%</b>	<b>4 419</b>	<b>149%</b>

Autres (écoles d'architecture, d'art, de commerce / concours paramédicales)	Vœux 1	Proposition d'admission		Acceptation	
		en nombre	en % de vœux 1	en nombre	en % de vœux 1
Bac général	278	128	46%	94	34%
Bac technologique	238	75	32%	57	24%
Bac professionnel	81	11	14%	8	10%
<b>TOTAL</b>	<b>597</b>	<b>214</b>	<b>36%</b>	<b>159</b>	<b>27%</b>

Source : Rectorat de l'Académie de La Réunion ; traitements Strasbourg Conseil.

Environ 1 000 néo-bacheliers de l'Académie de La Réunion en partance pour la métropole

Faible taux de vœux 1 pour les DUT  
Très forte demande pour les STS et assimilés  
Une orientation subie vers les filières Licence-DEUST-DU

Un impact sur les primo-arrivants en L1 à l'Université de La Réunion : 24% de bacheliers technologiques (640) et 21% de bacheliers professionnels (573)

11/10/2016

Strasbourg Conseil

## La réussite

Des taux de réussite globalement satisfaisants en BTS

Des difficultés à l'Université de La Réunion malgré des dispositifs d'accompagnement

Illustration 22 : Principaux indicateurs relatifs à la réussite étudiante pour l'Université de la Réunion

	Taux observé (Moyenne nationale)	Taux simulé	Valeur ajoutée (en points)
Réussite en un an en LP en 2012	73,8 (88,6)	88,4	-14,6
Réussite en Licence en 3 ans (étudiants inscrits pour la première fois en L1 en 2009-2010)	20,5 (41,3)	31,6	11
Réussite en Licence en 3 ou 4 ans (étudiants inscrits pour la première fois en L1 en 2009-2010)	29,4 (55,4)	44,1	-14,7
Réussite en Licence 3 en un an en 2012	79,8 (77)	77,3	+2,4
Passage des primo-entrants de la L1 à la L2 en 2012-2013	29,5 (39,6)	26,6	-6,1
Réussite en DUT en 2 ans (étudiants inscrits pour la première fois en 2010)	64,3 (64,5)	68,2	-3,9
Réussite en DUT en 2 ou 3 ans (étudiants inscrits pour la première fois en 2010)	73,7 (75,8)	77,8	-4,1
Passage des primo-entrants du M1 au M2 en 2012-2013	62 (58,5)	61,1	+0,9
Réussite en Master 2 en un an en 2012	80,5 (80,8)	80,9	-0,4

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)

11/10/2016

Strasbourg Conseil

## Une insertion professionnelle difficile

Des diplômés du supérieur peu mobiles

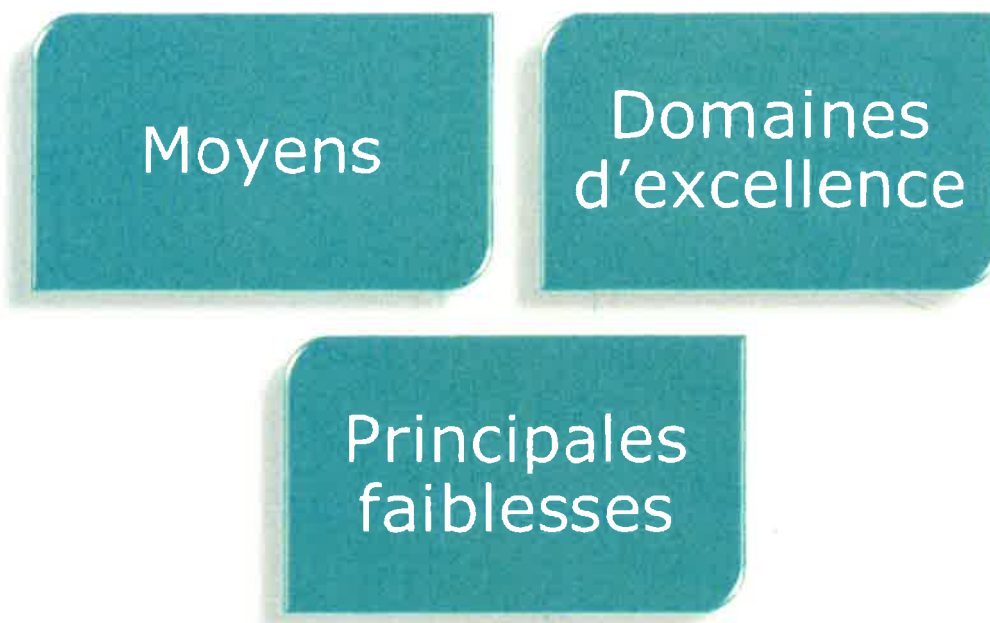
Un manque de données pour l'Université de La Réunion, mais des taux inférieurs à la moyenne nationale selon les données disponibles

48% des diplômés de BTS en emploi sept mois après leur diplôme

11/10/2016

Strasbourg Conseil

## La recherche

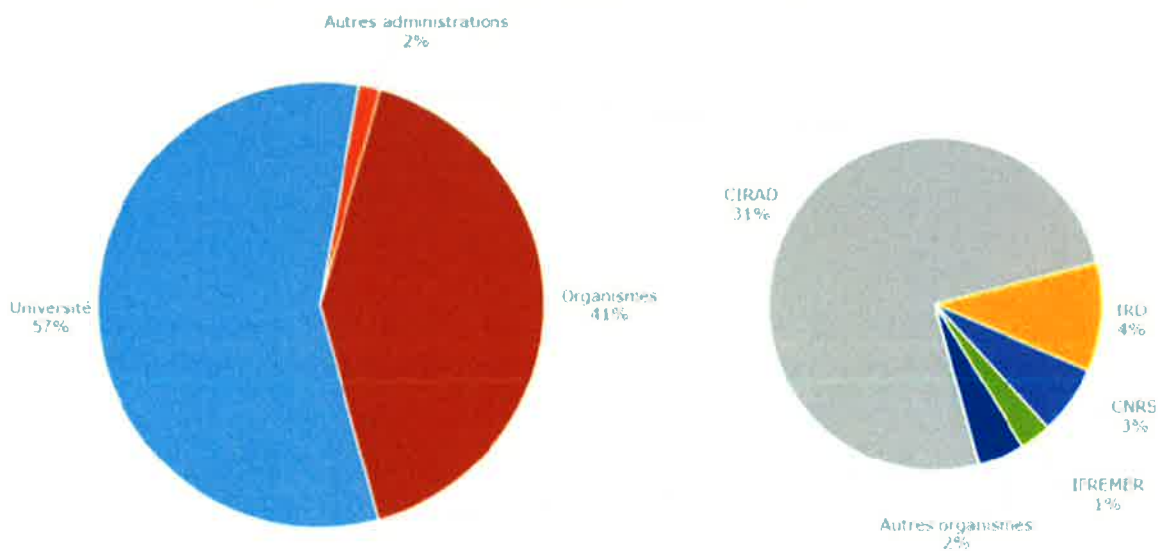


11/10/2016

Strasbourg Conseil

### Plus de 320 chercheurs publics (en ETP) et une recherche privée modeste

Illustration 27 : Répartition des chercheurs publics en 2012 (en ETP)



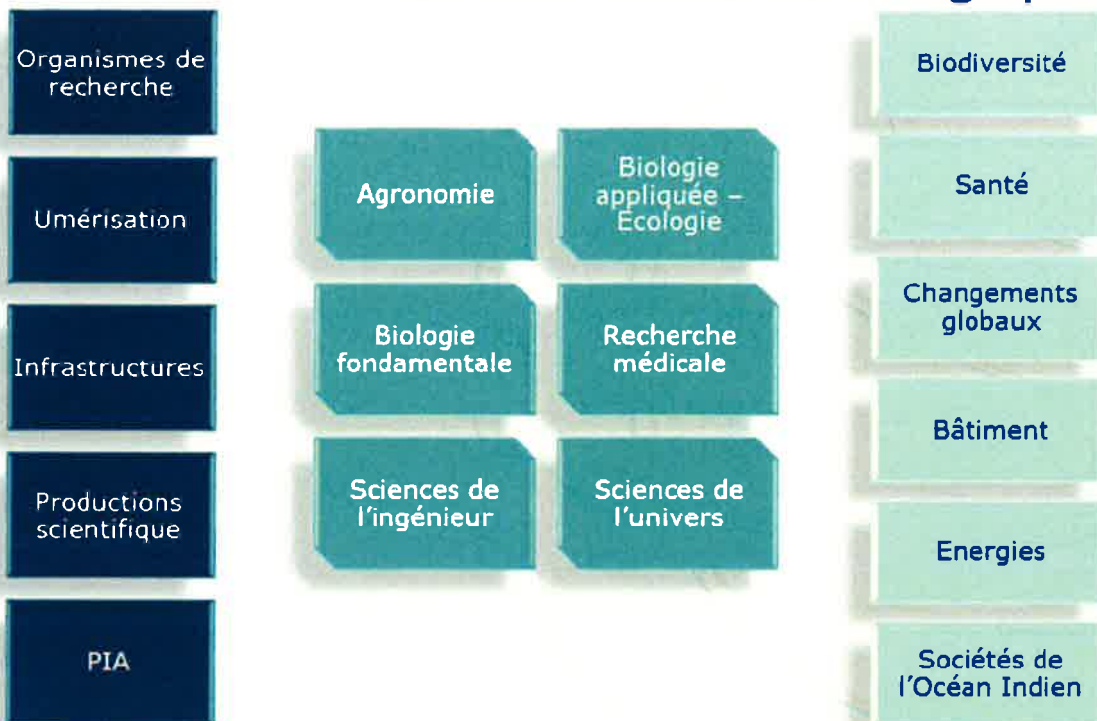
Source : SIES-MENESR ; in Stratom 2015.

### 322 doctorants inscrits en 2015

11/10/2016

Strasbourg Conseil

## Des domaines disciplinaires reconnus et des axes stratégiques



11/10/2016

Strasbourg Conseil

## Les principales faiblesses du système de recherche

25% d'enseignants-chercheurs de l'Université sans production scientifique

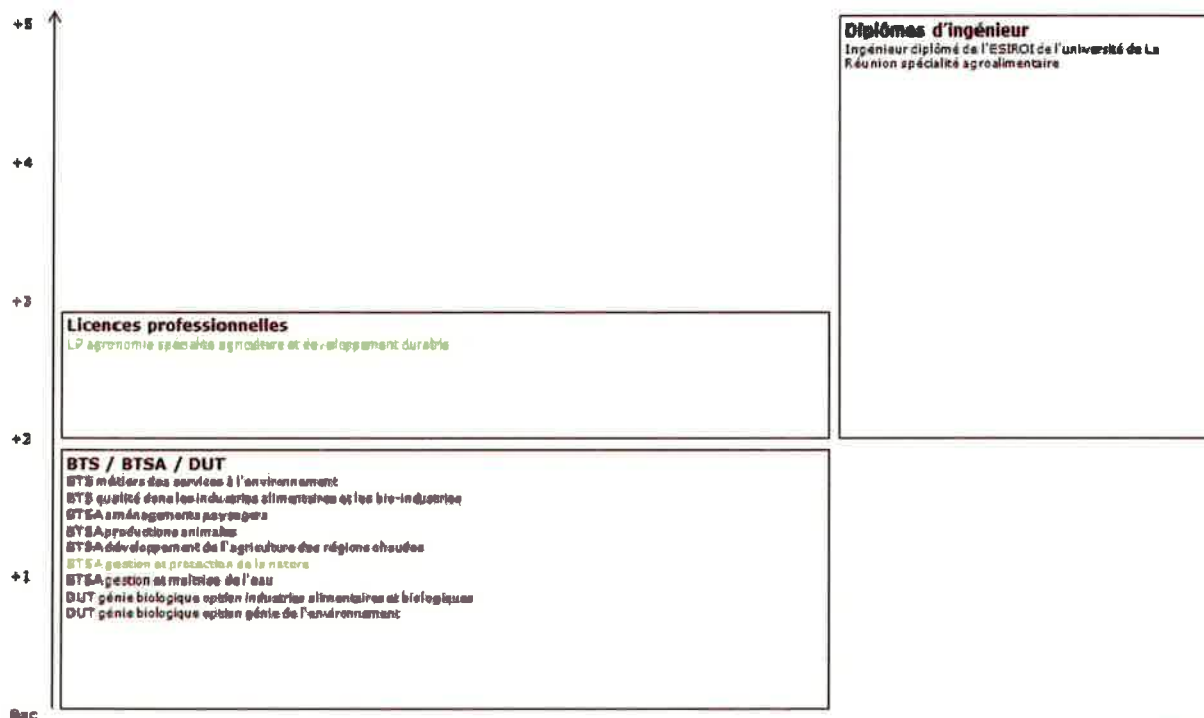
Des difficultés à valoriser l'activité de recherche

Des dispositifs régionaux de soutien à la recherche peu sélectifs

11/10/2016

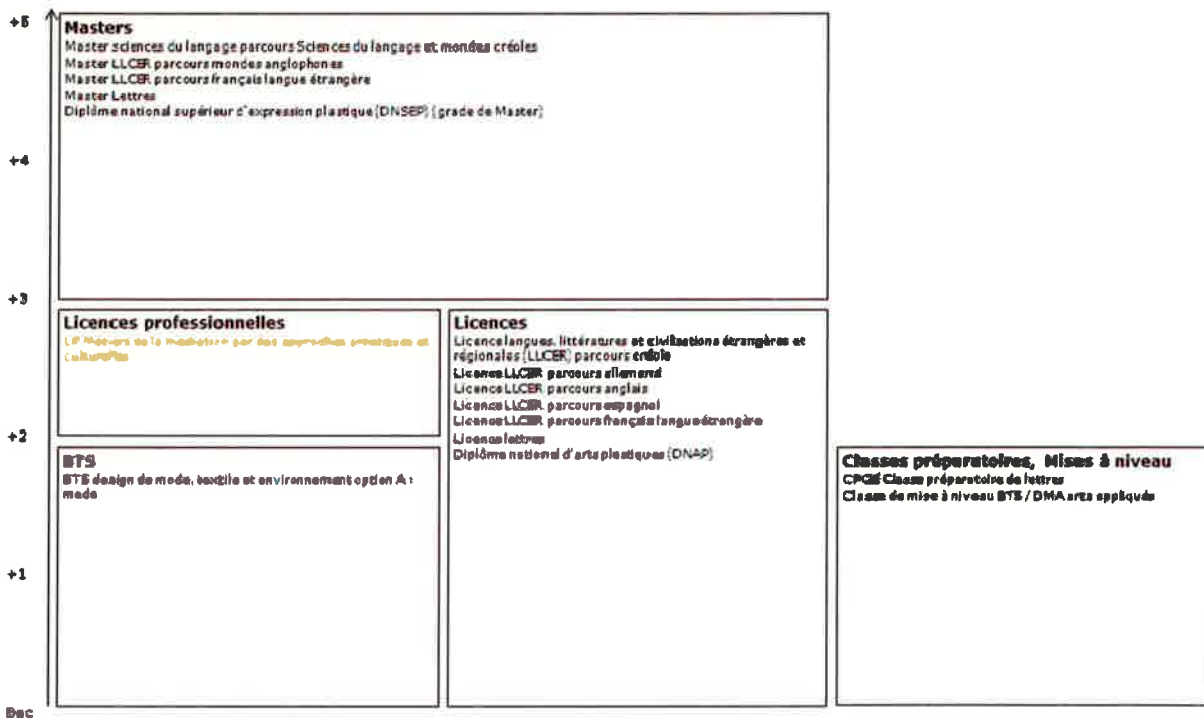
Strasbourg Conseil

### 5.3 Cartographie de l'offre de formation



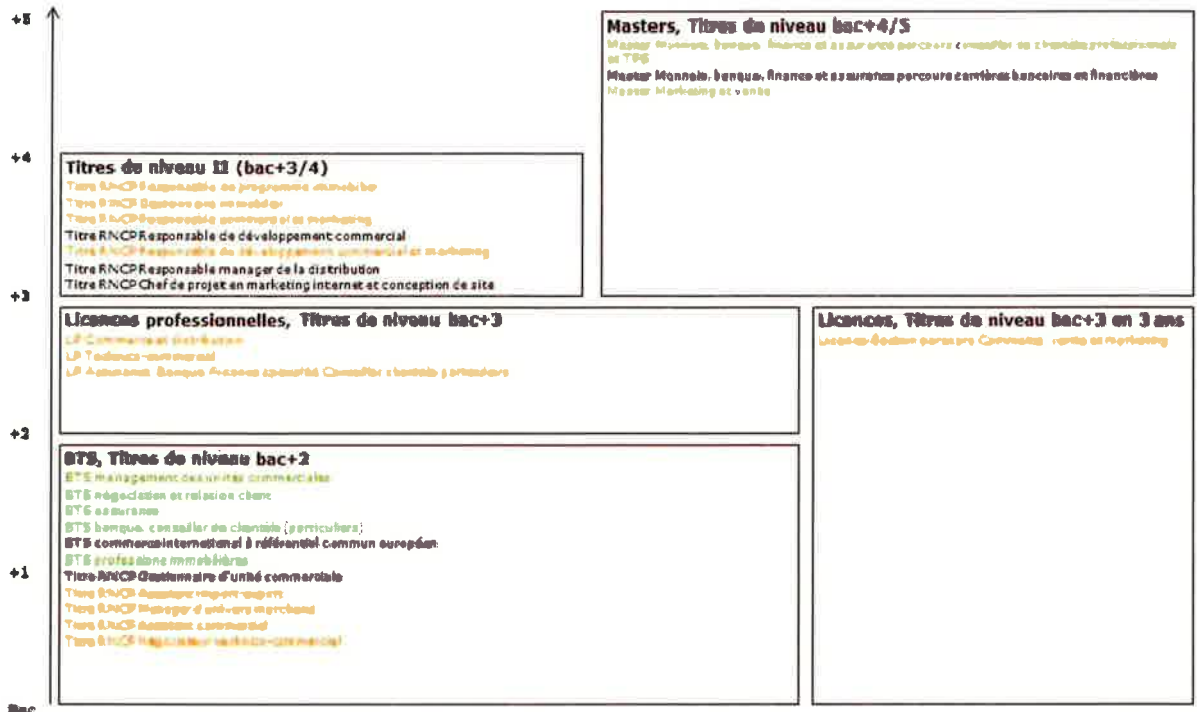
### Agriculture, Agroalimentaire et Environnement

**Légende**  
Formations en FI  
Formations en FC  
Formations en FI et FC



### Arts, Lettres et Langues

**Légende**  
Formations en FI  
Formations en FC  
Formations en FI et FC



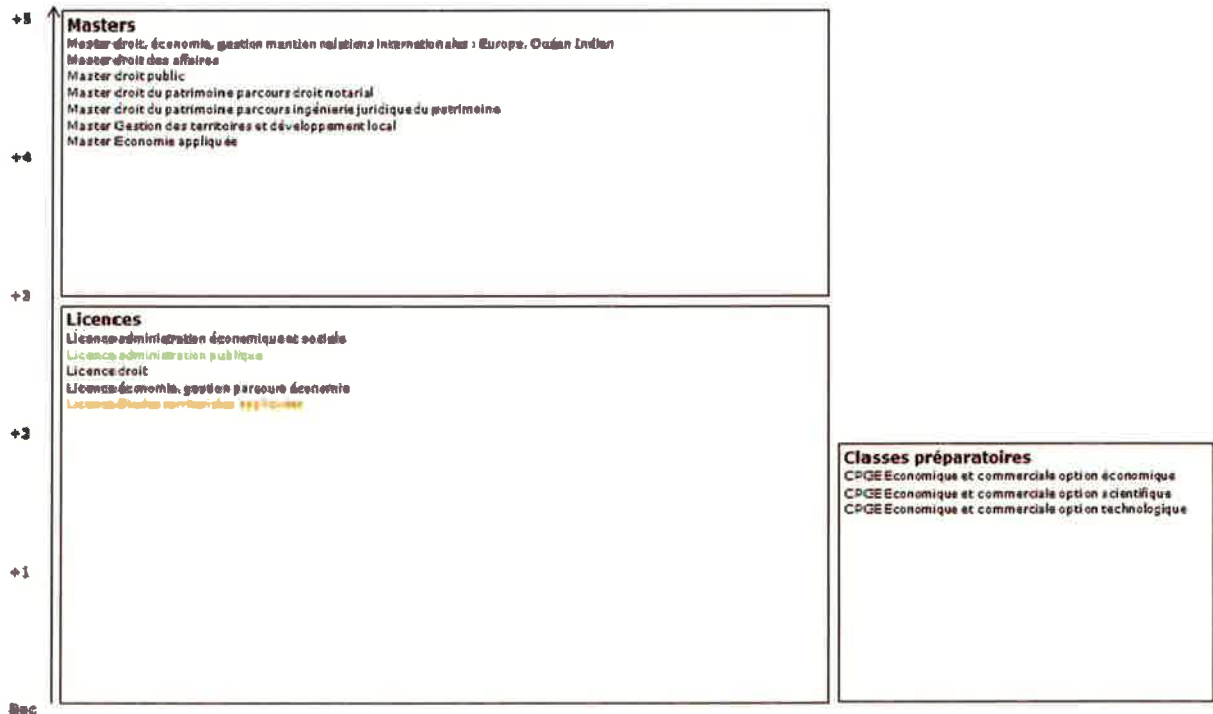
**Commerce, Marketing et Banque, Assurances, Immobilier**

**Légende**  
 Formations en FI  
 Formations en FC  
 Formations en FI et FC



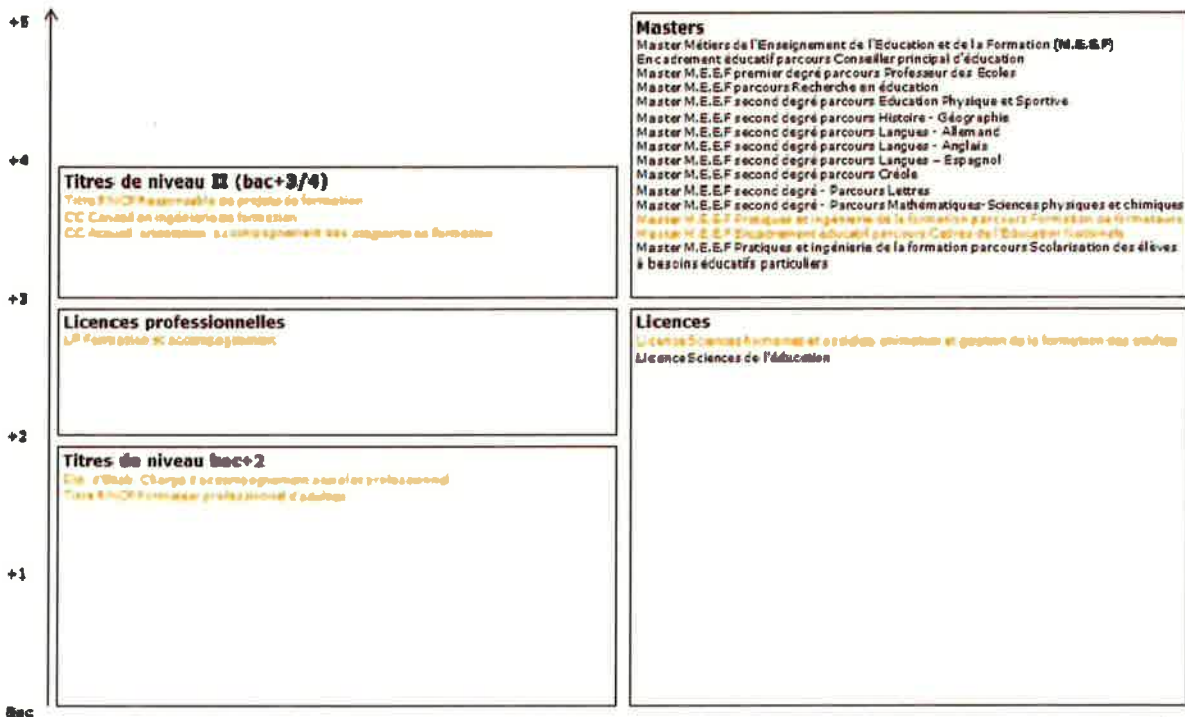
**Communication et Information**

**Légende**  
 Formations en FI  
 Formations en FC  
 Formations en FI et FC



**Economie et Droit**

**Légende**  
 Formations en FI  
 Formations en FC  
 Formations en FI et FC



**Enseignement et Formation**

**Légende**  
 Formations en FI  
 Formations en FC  
 Formations en FI et FC



**Génie civil, Construction, Bois et Bâtiment**

**Légende**  
Formations en FI  
Formations en FI  
Formations en FI et FC

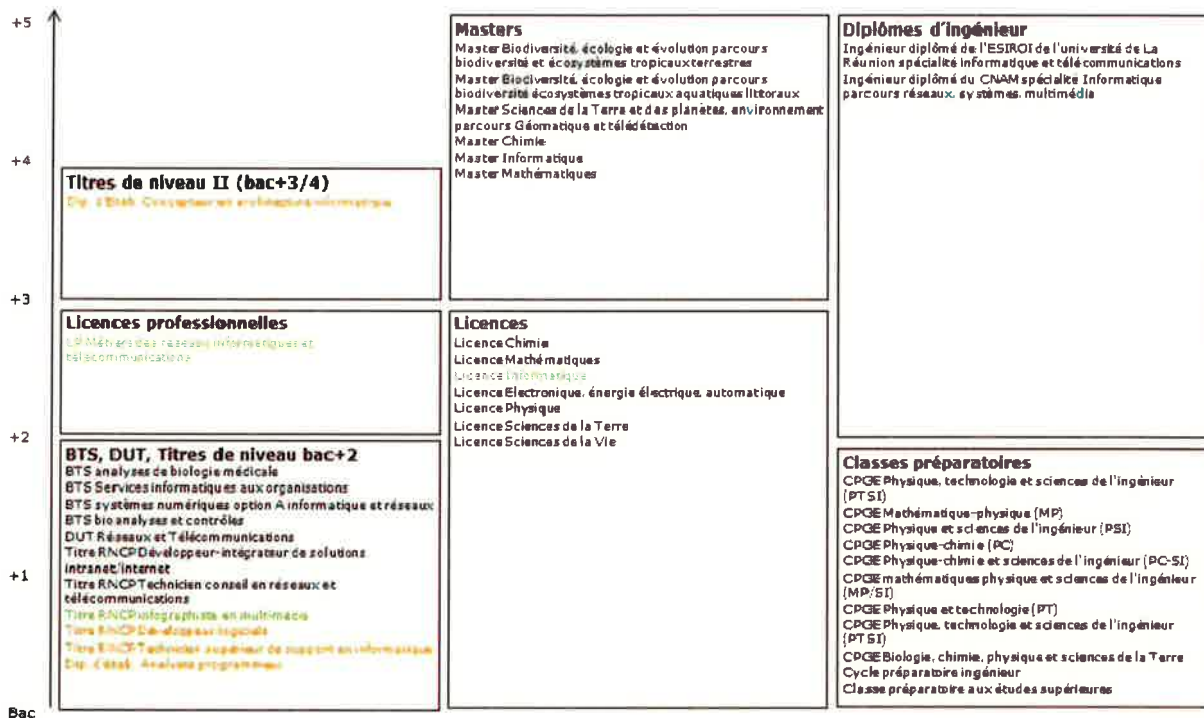


**Gestion, Comptabilité et Logistique**

**Légende**  
Formations en FI  
Formations en FC  
Formations en FI et FC







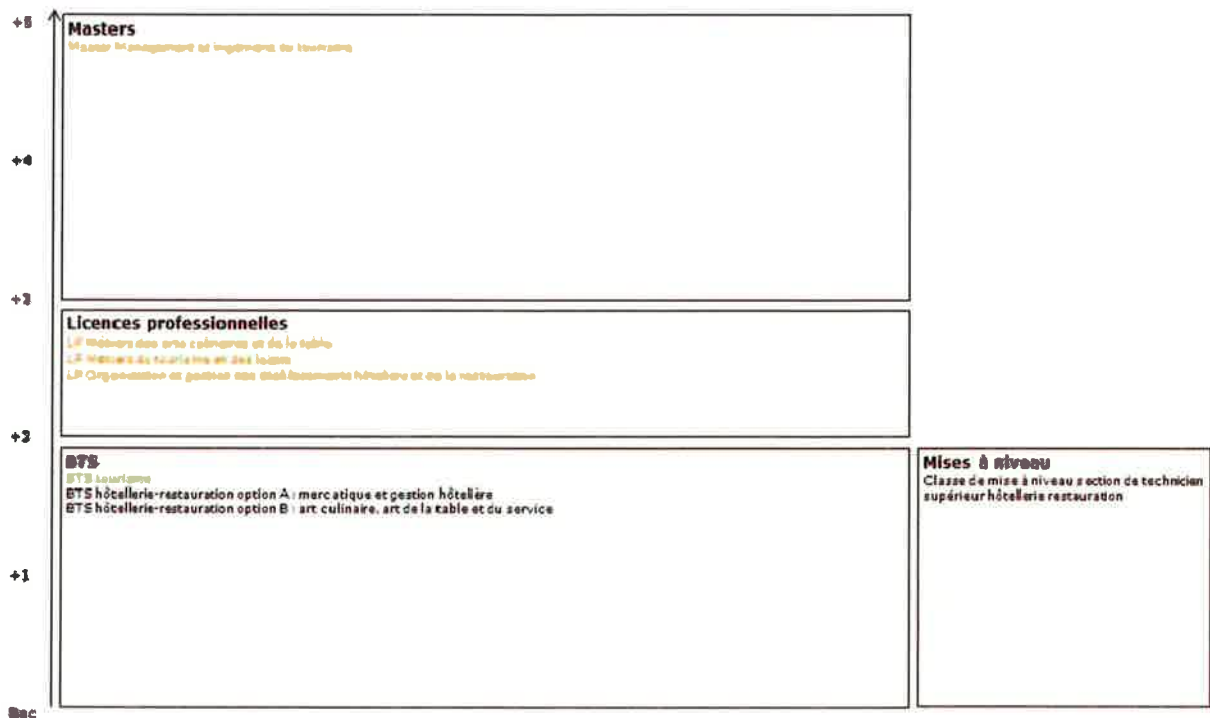
### Sciences et Informatique

**Légende**  
 Formations en FI  
 Formations en FC  
 Formations en FI et FC



### Spécialités pluri-technologiques de la production

**Légende**  
 Formations en FI  
 Formations en FC  
 Formations en FI et FC



**Tourisme, Hôtellerie et Restauration**

**Légende**  
 Formations en FI  
 Formations en FC  
 Formations en FI et FC